

Rapport d'activité 2025

Avril 2026



Région
de Nyon

Edition et coordination

Région de Nyon, Communication et marketing

Image de couverture

Parc naturel régional Jura vaudois

Crédits photos

Région de Nyon : pp. 8, 11, 18, 29, 34, 35, 36 (haut), 50
Michel Perret : pp. 12, 14, 16 (bas), 17, p. 40 (bas), p. 42, p. 45 (gauche et droite en haut)
Luc Frey : p. 13
Voi Technology : p. 15
Swissfly Boris Bron : p. 16 (haut)
Canton de Vaud : p. 18
MonVTT : p.19 (bas)
Valdemar Verissimo : pp. 20 (haut), 25 (bas), 27 (bas)
République et Canton de Genève : p. 20 (bas)
Commune de Longirod : p. 21
Emilie Staub pour Région de Nyon : pp. 22 (haut), 24, 25
Bio-Éco · conseil et stratégie / Commune de Rolle : p. 22 (bas)
Christophe Cotting, Commune de Rolle : p. 23 (haut)
EVOQ, Julie Rebaudo : pp. 23 (bas), 27 (haut)
Delphine Schacher, pour Région de Nyon : pp. 28, 29 (droite)
Delphine Schacher : p. 30 (gauche)
Messerli : p. 32 (gauche)
Plateforme vaudoise du bois : pp. 32 (droite), 33
Commune de Saint-Cergue : p. 39
Loan Dao : p. 40 (haut)
Focale : p. 41 (gauche)
Bastien Conus : p. 41 (droite)
Aurélia Thys : p. 43
Triathlon de Nyon : p. 45 (droite en bas)

Ce rapport est disponible en ligne

regiondenyon.ch/rapport2025

Sommaire

Editorial	4
L'essentiel en un coup d'œil	5
Chiffres-clés	6
Organes et outils	8
Mobilité	12
Territoire	18
Environnement	22
Economie	26
Tourisme	34
Culture	40
Sport	44
Communication	46
Finances	52
Annexes	54

Des stratégies concertées pour guider l'action régionale

L'année 2025 a permis à Région de Nyon de consolider ses orientations stratégiques et de confirmer son rôle moteur en matière de développement régional.

La reconduction et la pérennisation à long terme du Dispositif d'investissement de la région nyonnaise (DISREN) offre aux communes membres un levier important pour le financement d'infrastructures de rang régional et assure dans la durée le principe de solidarité intercommunale au coeur du dispositif.

L'élaboration et la remise aux autorités fédérales du projet d'agglomération 5 du Grand Genève marque un pas supplémentaire dans la construction du bassin de vie franco-valdo-genevois. Les cofinancements fédéraux qui en découlent favoriseront la réalisation de projets d'envergure, dont la mise en oeuvre du réseau cyclable régional.

L'année 2025 marque également l'aboutissement du travail entamé il y a cinq ans pour la conception d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA). Ce document, réalisé de concert avec les communes et les services cantonaux a été remis au Conseil d'Etat pour approbation tout prochainement.

L'augmentation importante des demandes de soutiens dans les domaines du sport et de la culture témoigne de l'importance de ces actions pour les habitantes et habitants des communes membres de la Région. Elle a toutefois nécessité une réflexion stratégique menée par les équipes techniques et les commissions concernées, afin de faire évoluer ces politiques et leurs cadres réglementaires pour en améliorer l'efficacité.

L'interruption temporaire du réseau de vélos en libre-service dès la mi-année a nécessité une capacité de réaction rapide. Pour en limiter l'impact pour les usagères et usagers, la Région a promptement engagé une procédure de marché public pour désigner un nouveau prestataire. Cette réactivité a porté ses fruits: un nouveau concessionnaire a été sélectionné en fin d'année, ouvrant la voie à la reprise prochaine du service pour la population.

Le lancement d'une démarche pour une stratégie quatre saisons du massif de la Dôle, accompagné de la reprise du chantier du bâtiment d'accueil aux Dappes ont constitué des étapes réjouissantes en vue d'assurer la continuité et le développement des activités touristiques dans notre district.

Dans la suite des bonnes nouvelles, nous avons pris connaissance en octobre du vote favorable de la Commune de Chéserey pour adhérer à Région de Nyon dès 2026.

Marquant la dernière ligne droite de la législature, 2025 aura aussi été une année de consolidation pour Région de Nyon. Les projets mis en place permettront d'ancrer dans la durée les politiques régionales et d'entamer la législature à venir sur des bases solides.



Frédéric Mani
Président

L'essentiel en un coup d'œil

Mobilité

Région de Nyon a accompagné le changement d'horaire le plus important que la Suisse romande ait connu depuis 20 ans. Les lignes de bus régionales et urbaines, du train NStCM et de la ligne CGN N3 ont totalisé 9,1 millions de voyageuses et voyageurs, avec une augmentation significative sur les lignes CarPostal 830, 840 et la ligne transfrontalière TPN 818. Le suivi pour la mise en place d'aménagements de bus et d'itinéraires pour modes actifs s'est poursuivi. Un appel d'offres en marché public a été lancé pour un nouveau réseau de vélos en libre-service.

Territoire

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) a été remise au Conseil d'Etat pour approbation. Les partenaires du Grand Genève ont déposé le projet d'agglomération de 5^e génération auprès de la Confédération, priorisant les mesures transfrontalières en matière d'urbanisation, de mobilité et d'environnement pour ces dix prochaines années. La Région a copiloté une étude sur la thématique du logement dans l'agglomération et initié avec les partenaires une démarche visant à renforcer l'accès aux services et équipements de proximité dans les villages ruraux.

Environnement

La Région a soutenu via son programme pour la biodiversité divers projets communaux. Elle a réalisé des panneaux didactiques pour les communes et proposé une aide financière aux privés pour la plantation d'espèces indigènes. La Région a étendu sa plateforme RégiONtroc aux associations des communes membres. Trois moments d'échanges ont eu lieu avec les communes autour d'enjeux environnementaux.

Economie

Région de Nyon a actualisé sa stratégie de développement régional. Elle a rencontré 91 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique. Elle a organisé un atelier autour de l'économie circulaire et collaboré à l'organisation du Forum de l'économie circulaire transfrontalier à Thonon-les-Bains. Le Prix à l'innovation 2025 a été décerné à une

entreprise ayant mis en place une technologie innovante de traitement laser des vitres. La Région a continué à mener sa politique de soutiens ponctuels aux entreprises. Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) s'est poursuivi sur les divers sites. Le projet de plan d'affectation pour le Pôle Bois à La Rippe a été soumis aux services cantonaux pour examen préalable.

Tourisme

La Région a poursuivi la mise en œuvre du programme Tourisme de nature 2022-2027. Elle a organisé quatre nouvelles formations pour les professionnel·les du tourisme. La Région a préparé en 2025 une démarche en vue de l'élaboration d'un Masterplan pour le VTT dans le Jura vaudois. Elle a lancé un mandat d'étude pour une stratégie touristique quatre saisons sur le massif de la Dôle. Le nouveau règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires est entré en vigueur. Durant l'année, 18 soutiens ont été accordés à des projets dans le cadre du fonds régional d'aide au tourisme (FRAT).

Culture

Région de Nyon a revu sa politique culturelle. Elle a signé en 2025 la nouvelle convention liant à l'Usine à Gaz. Le Conseil intercommunal a approuvé la reconduite de celle du Casino Théâtre de Rolle. La Région a octroyé 35 soutiens ponctuels et 11 soutiens réguliers. Elle a décerné son Prix artistique à Raphaël Belfiore, compositeur de Givrins.

Sport

En 2025, la Région a élaboré sa nouvelle politique sportive régionale. Elle a octroyé 31 soutiens durant l'année et remis 6 prix dans le cadre des Mérites sportifs régionaux.

Communication

Région de Nyon a poursuivi sa croissance sur les réseaux sociaux et a connu une augmentation des retombées médiatiques (+25%). Elle a formalisé une stratégie de communication institutionnelle et mis à jour ses outils internes.

Chiffres-clés

Mobilité



9,1 millions
voyageur-euses sur les
bus régionaux et urbains,
le train NStCM et la
ligne CGN N3



CHF 253'188
crédit DISREN pour la
requalification de la RC1
en traversée de localité
de Nyon



CHF 33'664
crédit DISREN pour
l'aménagement d'un
nouvel arrêt de bus à
La Rippe

Territoire



CHF 54,6 mio
investissement prévu
dans le PA5 pour le
district de Nyon



13
communes membres
concernées par la mise
en place d'un Masterplan
VTT à l'échelle du Jura
vaudois



+4640
équivalents plein temps
(EPT) prévus dans les
zones d'activités à
l'horizon 2040

Environnement



CHF 38'019
soutiens aux divers
projets régionaux en
faveur de la biodiversité



26
communes représentées
aux rencontres régionales
sur l'environnement



7
projets ont bénéficié d'un
soutien ponctuel pour
l'environnement

Economie



91
entreprises contactées
dans le cadre de la
promotion économique



CHF 80'000
fonds à l'innovation
récompensant chaque
année des entreprises



+ 1000
personnes sensibilisées
à la thématique du bois

Culture



47
soutiens culturels
octroyés (y c. Prix
artistique)



4 institutions
soutenues sur la durée
via des conventions
pluriannuelles



CHF 310'000
octroyés en 2025 pour
financer ces conventions
(dont CHF 110'000
du FRAT)

Sport



31
soutiens sportifs
accordés en 2025



6
prix remis dans le cadre
des Mérites sportifs
régionaux



CHF 64'000
montant des soutiens
aux activités sportives
en 2025

Tourisme



CHF 230'000
de fonds tiers obtenus
pour le tourisme régional
en 2025



260'573
nuitées touristiques
enregistrées en 2025
dans le district



CHF 1,8 mio
montant total des taxes
de séjour et taxes sur les
résidences secondaires

Communication



+25%
retombées médiatiques
de la Région



+13%
croissance sur les réseaux
sociaux



12'226
bénéficiaires de mesures
incitatives, de 2018 à 2025



41
communes membres
de Région de Nyon



CHF 87'258
excédent de recettes
pour l'année 2025



15
préavis soumis au
Conseil intercommunal
en 2025

Organes et outils



Réfèrent au Comité de direction

Frédéric Mani
Président

Secrétariat > Etat-major

Boris Mury, secrétaire général
↳ Aline Dupontet
↳ Daniela Nagy
↳ Thierry Maeder

Secrétariat > Administration et réception

↳ Corinne Sideri


Mission principale de Région de Nyon

Mettre en place et développer une politique régionale durable, permettant d'améliorer le quotidien de la population et de soutenir l'économie.


Communes membres


Région de Nyon comptait 41 communes membres au 31 décembre 2025, toutes représentées au Conseil intercommunal.

→ regiondenyon.ch/communes


 Arnex-sur-Nyon


 Begnins


 Bursinel


 Burtigny

 Arzier-Le Muids

 Borex

 Bursins

 Chavannes-de-Bogis

 Chavannes-des-Bois

 Coppet

 Crassier

 Dully

 Founex

 Gilly

 Givrins

 Grens

 Le Vaud

 Luins

 Mies

 Nyon

 Rolle

 Saint-George

 Tannay

 Trélex

 Vinzel

 Coinsins

 Crans (VD)

 Duillier

 Eysins

 Genolier

 Gingins

 Gland

 La Rippe

 Longirod

 Marchissy

 Mont-sur-Rolle

 Perroy

 Saint-Cergue

 Signy-Avenex

 Tartegnin

 Vich

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal (CI) est l'organe délibérant de Région de Nyon, constitué des représentant-es des exécutifs et des délibérants des communes membres. Il s'est réuni à quatre reprises en 2025. Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site internet de la Région et peuvent être retrouvés par année, séance, thématique, responsable politique au Comité de direction (pour les préavis) ou membre du Conseil intercommunal (pour les postulats, motions et interpellations).

→ regiondenyon.ch/ci

Bureau

Présidente

- Amélie Cherbuin, Coppet

Vice-président

- Damien Richard, Longirod

Scrutatrices

- Maud Feignoux, Burtigny
- Véronique Villaine, Gland

Scrutatrice et scrutateur suppléant

- Eva Schultz, Bursinel
- Thomas Marchand, Coppet

Secrétaire

- Marianne Bardel

Préavis approuvés

La liste des préavis déposés en 2025 et de ceux dont le statut est ouvert au 31 décembre 2025 se trouve en annexe du présent rapport.

Motions, postulats et interpellations

Interpellation de Mario-Charles Pertusio et consorts du 10 décembre 2025: Télé-Dôle/ Bâtiment Le Lapin Blanc: à quand la fin des travaux

Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est l'exécutif de Région de Nyon. Il est composé de 9 membres élu-es par le Conseil intercommunal. Chacune et chacun assume un dicastère politique et la direction de son portefeuille de projets. L'organe a siégé à 24 reprises durant l'année 2025 et soumis 15 préavis au Conseil intercommunal. Il a répondu aux sollicitations et invitations de plusieurs communes ou groupes de communes.

→ regiondenyon.ch/codir

Composition

Président



Frédéric Mani
Dully

Vice-président et responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt
Mies

Responsable de la Culture et du Sport



Valérie Jeanrenaud
Burtigny

Responsable de la Mobilité



Gérard Produit
Coppet

Responsable du Tourisme



Stéphane Jayet
Tartegnin

Responsable de l'Environnement



Bruno Dard
Signy-Avenex

Responsable du Territoire



Christine Girod
Gland

Responsable des Finances



Paul Ménard
Saint-Cergue

Responsable de l'Economie



Olivier Riesen
Nyon

— Secrétaire du Comité de direction



Boris Mury, secrétaire général

Secrétariat régional

Structure

Le Secrétariat régional est l'administration de Région de Nyon. Il gère le quotidien de l'association ainsi que ses projets, et soutient les communes. Son fonctionnement est placé sous la direction du secrétaire général. Le Secrétariat est conduit par un état-major dont les membres sont :

- le secrétaire général
- la responsable opérationnelle et adjointe du secrétaire général (qui coordonne les projets ainsi que le personnel affecté à toutes les politiques publiques)
- la responsable de la communication et du marketing (qui coordonne les actions ainsi que le personnel affecté à ces compétences transversales)
- le responsable vaudois du Grand Genève (qui coordonne les projets de l'agglomération)

Chaque collaboratrice et collaborateur est chargé des mesures dans le cadre de sa spécialisation métier. Les activités sont menées au sein du Secrétariat régional de manière transversale selon les thématiques.

→ regiondenyon.ch/secretariat

Ressources humaines

L'année 2025 a connu un seul changement au sein du Secrétariat régional avec l'arrivée de la nouvelle assistante administrative et réceptionniste en février. Au total, les effectifs de Région de Nyon ont légèrement diminué pour arriver à 12,4 emplois équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre. Seuls 39,9% de la masse salariale sont à la charge des cotisations des communes membres. La différence revient en partie aux fonds dédiés et aux conventions avec le Canton de Vaud.

→ regiondenyon.ch/rh

Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise

Le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est l'outil par lequel Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional. Le dispositif arrivant à son terme au 30 juin 2025, le Comité de direction a soumis le [préavis 47-2025](#) au Conseil intercommunal pour sa reconduction sans échéance. A la suite de l'approbation du délibérant, toutes les communes membres de Région de Nyon ont eu la possibilité de soumettre à leur conseil communal ou général un préavis pour la poursuite de leur adhésion à ce but optionnel statutaire. Ainsi au 31 décembre, 36 communes représentant plus de 93% de la population ont voté favorablement, permettant au dispositif d'être reconduit.

Au premier semestre 2025, la Commission des investissements régionaux (CoInv) a pu traiter deux préavis DISREN soumis au Conseil intercommunal. Son rôle est de se prononcer sur le respect des principes du dispositif, leur application, ainsi que les critères de régionalité.

→ regiondenyon.ch/disren

Sociétés liées

Télé-Dôle

Région de Nyon est actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA, société d'équipement touristique possédant les remontées mécaniques sur le territoire suisse du domaine Jura sur Léman.

Le rapport de gestion de Télé-Dôle couvrant la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 a été validé par l'Assemblée générale en décembre et est disponible sur internet.

→ teledole.ch/societe/assemblees-generales

Domaine Jura sur Léman

Une pré-ouverture partielle du domaine de Jura sur Léman a eu lieu les 29 et 30 novembre, en raison d'un enneigement exceptionnel. L'ouverture partielle du domaine a été possible le 6 décembre, lançant le démarrage de la saison de ski 2025-2026.

→ jurasurleman.ch

Bâtiment d'accueil Lapin blanc

Pour rappel, un référendum intercommunal avait été déposé en fin d'année 2024 contre le crédit d'investissement voté par le Conseil intercommunal le 30 octobre 2024 (préavis 43-2024-DISREN) pour terminer les travaux du bâtiment d'accueil aux Dappes et préparer la transition du domaine vers un tourisme quatre saisons.

En début d'année 2025, ce référendum intercommunal a été retiré par les dépositaires. Le Comité de direction a toutefois été informé du dépôt d'un recours administratif, entraînant un effet suspensif et bloquant la reprise des travaux. En février, ce recours a été jugé irrecevable par le Conseil d'Etat. Les travaux ont pu reprendre en août, après la levée de la procédure de sauvegarde de Télé-Dôle France.



Le chantier du bâtiment d'accueil le Lapin Blanc aux Dappes a pu reprendre en 2025.

Sofren

Région de Nyon est propriétaire de la Société foncière de la région nyonnaise SA (Sofren), qui permet des opérations utiles à la réalisation de projets intercommunaux et au développement régional.

→ regiondenyon.ch/sofren



Conseil intercommunal du 10 décembre 2025 à Begnins.

Agglomération du Grand Genève

Région de Nyon participe aux instances techniques et politiques de l'agglomération en tant que membre fondateur du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. Avec ses partenaires, elle met ses ressources humaines et financières à disposition, afin de mener à bien les missions confiées au GLCT.

Elle assure en outre la coordination entre les parties prenantes vaudoises du Grand Genève (Canton, communes et Région). Pour sa mission, la Région a consacré en moyenne 3,6 ETP en 2025, répartis sur les trois dicastères concernés (Territoire, Mobilité, Environnement). Les autorités politiques de Région de Nyon sont représentées dans les différentes instances de gouvernance :

- Vice-président et membre du Bureau du GLCT : Frédéric Mani
- Membres de l'Assemblée du GLCT : Frédéric Mani, Christine Girod, Pierre-Alain Schmidt
- Membre du Groupe de travail thématique « Aménagement » : Christine Girod
- Membre du Groupe de travail thématique « Mobilité » : Gérard Produit
- Membre du Groupe de travail thématique « Transition écologique » : Bruno Dard
- Représentant du GLCT auprès du Forum d'agglomération : Pierre-Alain Schmidt

Bureau d'agglomération

En tant que Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, Région de Nyon assure la coordination générale des mesures. Ce travail porte sur les champs de la mobilité, de l'urbanisation et de l'environnement (cf. pages thématiques). Dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement du territoire, elle accompagne les maîtres d'ouvrage pour les études et la réalisation de leurs projets, ainsi que dans les demandes de cofinancements cantonaux et fédéraux.

→ regiondenyon.ch/grand-geneve

Mobilité



Référent au Comité de direction

Gérard Produit

Responsable politique de la Mobilité

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Carine Bignon
- ↳ Nathan Houssin

Mission pour la Mobilité

Développer une mobilité multimodale et innovante pour les divers types d'usage, permettant de relier les communes du district.

Fonds régional pour une mobilité collective et innovante

Le fonds régional pour une mobilité collective et innovante (FRM) est doté d'une enveloppe totale de près de CHF 8,9 millions pour encourager le report modal, avec le développement de nouvelles offres de transport public répondant aux besoins des pendulaires et facilitant aussi l'accessibilité aux loisirs de proximité. Le programme soutient les communes et les transporteurs dans le déploiement de véhicules innovants et moins polluants. Il vise aussi un changement de comportement en développant des mesures de promotion de la mobilité.

En 2025, la participation financière régionale dans le cadre du programme s'est élevée à CHF 221'511, majoritairement attribuée au déploiement de courses expérimentales sur la ligne 815 circulant au quart d'heure en heures de pointe entre la gare de Nyon et Signy, centre commercial. En parallèle, un groupe de travail a été créé à l'initiative de la Région, composé d'élu-es de communes participant au FRM et des compagnies de transport NStCM-TPN et CarPostal, afin de mettre en place un projet pilote en matière de transport à la demande. L'objectif est de réaliser un diagnostic des besoins et de dimensionner un tel projet pour le territoire régional.

→ regiondenyon.ch/fonds-mobilite

Transports publics

Région de Nyon a poursuivi en 2025 son action en faveur du développement des transports publics. Elle a accompagné les communes dans le développement de l'offre de transport et la mise en place d'aménagements en faveur des bus. Des collaborations régulières avec les transporteurs, les autorités cantonales et les partenaires de mobilité du Grand Genève ont aussi rythmé l'année.

Le Secrétariat régional s'est particulièrement engagé dans la préparation de l'horaire 2027-2028 des transports publics et dans la communication des changements et des améliorations d'offres relatifs à l'horaire 2026 auprès du grand public et des communes.

→ regiondenyon.ch/transports-publics

Offre de l'horaire 2025-2026

L'horaire 2025 des transports publics est entré en vigueur le 15 décembre 2024. Ce changement d'horaire est le plus important que la Suisse romande ait connu depuis 20 ans. Dans ce cadre, des améliorations sur le réseau ont été déployées. Elles ont permis notamment de renforcer la cadence des bus (lignes 810, 813, 818, 830, 840) mais également de redessiner le tracé de certaines lignes favorisant ainsi la desserte de nouveaux lieux, tels que le centre commercial de Chavannes-de-Bogis et la commune de Mies, ou encore de relier directement les communes du Pied du Jura à la gare de Gland.

A cette fin, la Région a mis à jour ses supports de communication à destination des communes (cf. Marketing).

En prévision du changement d'horaire 2026, et au regard des premiers mois d'exploitation de l'horaire 2025, des ajustements ont été effectués sur les horaires de certaines lignes

→ regiondenyon.ch/changement-horaire

Préparation de l'horaire 2027

A la suite du changement d'horaire CFF 2025, le travail partenarial engagé entre les services de la DGMR, les transporteurs (NStCM-TPN et CarPostal) et Région de Nyon s'est poursuivi pour préparer la nouvelle période biennale 2027-2028. Différents ateliers de travail ont eu lieu au printemps et à l'été 2025 avec les communes concernées, en vue d'identifier les améliorations à apporter en matière d'exploitation ainsi que les opportunités de développement d'offres, susceptibles d'être financées via le fonds régional à la mobilité.

Deux séances avec les communes ont également été organisées fin août et début septembre pour dresser un premier bilan de fréquentation à la suite du changement d'horaire 2025. Par la même occasion, les responsables qualité de NStCM-TPN et CarPostal sont intervenus pour sensibiliser les représentant-es à l'entretien des arrêts de bus placés sous leur compétence.

Développement des lignes de bus transfrontalières sur la période 2027-2030



Dans le cadre de la feuille de route des mobilités transfrontalières du Grand Genève 2024-2027, les collectivités territoriales ont affirmé leur volonté de développer ensemble l'offre de transports publics et de renforcer la solidarité interterritoriale dans le financement des lignes de bus transfrontalières.

Un accord a ainsi été signé le 27 novembre 2025 entre le Canton de Genève, le Canton de Vaud, le Pôle métropolitain du Genevois français, Pays de Gex Agglomération, Thonon Agglomération et Région de Nyon. Celui-ci vise à augmenter la participation financière genevoise et vaudoise dans l'exploitation des lignes de bus transfrontalières. En contrepartie, les partenaires français, grâce à cette marge de manœuvre financière générée, pourront développer l'offre sur les lignes transfrontalières et de rabattement, afin de créer un effet réseau et réduire le trafic motorisé à la frontière franco-suisse. Dans le district de Nyon sont concernées :

- Ligne 814 (Coppet - Divonne-les-Bains)
- Ligne 818 (Nyon - Divonne-les-Bains - Gex)



Signature de la lettre d'intention autour du développement des lignes transfrontalières, par les représentants politiques des instances suivantes : Canton de Genève, Canton de Vaud, Pays de Gex Agglomération, Thonon Agglomération, Pôle métropolitain du genevois français et Région de Nyon.

Réseau régional de transports publics

Le nombre de voyageuses et voyageurs totalisé en 2025 sur le réseau des bus régionaux et urbains, sur le NStCM et la ligne CGN N3 s'élève à 9'126'880, soit une évolution de +0.4% depuis 2024. La fréquentation sur l'ensemble du réseau de transport public de la Région continue ainsi sa progression malgré les impacts importants liés au changement d'horaire 2025, notamment la dégradation des correspondances avec les trains dans les gares régionales (excepté en gare de Gland).

En parallèle, des améliorations d'offre ont été déployées sur le réseau régional, notamment sur les lignes 830 et 840, ainsi que sur la ligne transfrontalière 818. Ces dernières participent pleinement à favoriser le report modal vers les transports publics. En témoigne l'augmentation significative de la fréquentation sur ces trois lignes :

- Ligne 830 : +161%
- Ligne 818 : +96%
- Ligne 840 : +48%



La fréquentation de la ligne de bus transfrontalière TPN 818 a enregistré une augmentation importante.

Aménagements pour les bus



Les études sur les trois dernières mesures d'aménagement du programme des transports publics inscrites au projet d'agglomération de 2^e génération du Grand Genève (PA2) se sont poursuivies en 2025 :

- Voie de bus sur la Route Blanche : la phase d'enquête publique s'est déroulée en janvier-février 2025 et la procédure d'appel d'offres relative aux travaux de génie civil a été réalisée au 2^e semestre.
- Jonction A1 de Gland : plusieurs séances se sont tenues avec les partenaires et ont permis le dépôt du dossier à l'examen préalable (été 2025), ainsi que l'engagement de la phase d'enquête publique (novembre 2025)
- Giratoire de Crassier : des études complémentaires ont été menées entre la Commune, Région de Nyon, le Canton de Vaud et les mandataires, afin d'inscrire le projet dans le cadre d'un aménagement global de traversée de localité. Ce dernier favorise également la circulation des modes actifs et l'accessibilité aux transports publics via l'aménagement de nouveaux arrêts de bus.

Région de Nyon a également accompagné la Commune de La Rippe dans l'élaboration d'un dossier de cofinancement fédéral, afin d'obtenir une subvention au titre du Projet d'agglomération 3 pour l'accessibilité modes doux du nouvel arrêt de bus créé sur la route cantonale (Hameau de Tranchepied), à la suite de la modification de la ligne 810 en direction de Chésereux. La subvention fédérale attribuée s'élève à CHF 56'428. Ce projet a bénéficié d'un soutien de la Région à hauteur de CHF 33'664 au titre du DISREN.

Animations vidéo pour le changement d'horaire

Des vidéos ont été réalisées par le service Communication et marketing à l'occasion du changement d'horaire. Ces animations présentaient les principaux changements pour les lignes régionales, ainsi qu'un focus sur l'offre nocturne.



Mobilité active

Réseau cyclable régional

Région de Nyon a poursuivi ses efforts dans le cadre de la mise en œuvre du réseau cyclable régional. Avec les communes territoriales, elle a avancé dans l'étude d'un projet de liaison cyclable visant à relier Nyon, Trélex et la zone d'activités des Bucles à Duillier par les chemins agricoles. Par ailleurs, la Région a mené avec les acteurs concernés (Ville de Nyon et Commune de Grens) une étude de faisabilité concernant une liaison pour modes actifs entre la gare de l'Asse et la zone d'activités des Fléchères, passant par la route de Gingins.

Aménagements cyclables financés via le Grand Genève

Dans le courant de l'année, Région de Nyon s'est également impliquée dans la finalisation d'études préliminaires concernant plusieurs itinéraires pour modes actifs sur les tronçons Vich-Gland, Genolier-Nyon et Crassier-Eysins.

En novembre 2025 ont démarré sur la route de Crassier à Eysins les travaux visant à créer une piste mixte bidirectionnelle, séparée de la route et dédiée exclusivement aux cyclistes et piétons. Il s'agit d'une mesure inscrite au Projet d'agglomération 3 qui bénéficie d'une subvention fédérale d'un montant de maximum CHF 747'800 pour les tronçons en localité et hors localité.

Dans ce cadre, un premier coup de pioche s'est tenu le 14 novembre en présence des représentant-es politiques du Canton, de la Commune d'Eysins et de la Région, afin de lancer ces travaux de requalification de la RC11.



Réseau de vélos en libre-service

En prévision de la fin du contrat de concession du réseau de vélos en libre-service avec PubliBike, la Région a entrepris dès 2024 les démarches nécessaires pour préparer la suite et assurer la continuité du service. Toutefois, un recours a été déposé contre la décision d'adjudication liée à la nouvelle concession à partir de juillet 2025, entraînant l'annulation de cette dernière par la Cour de droit administratif et public de l'Etat de Vaud (CDAP). Ceci a eu pour conséquence l'interruption temporaire du service de vélos en libre-service à partir du 30 juin 2025.

Un important travail a alors été engagé durant le second semestre 2025, afin de préparer un appel d'offres en marché public en vue de désigner le nouveau concessionnaire du réseau de vélos en libre-service.

L'entreprise Voi Technology a été retenue dans le cadre de la procédure et sera chargée de mettre en service dès le printemps 2026 le nouveau réseau de vélos en libre-service dans les 12 communes déjà partenaires du réseau de vélos en libre-service en 2025. Le contrat prévoit de nouveaux emplacements pour atteindre une augmentation de l'offre de 50%, soit quelque 71 stations et 450 vélos, tous à assistance électrique.

→ regiondenyon.ch/velos



Voi a été sélectionné en tant que concessionnaire du nouveau réseau de vélos en libre-service de Région de Nyon.

Réseau routier



Route Suisse (RC1)

Tronçons à Nyon, Prangins et Rolle

Une subvention fédérale au titre du Projet d'agglomération 2 d'un montant de CHF 225'000 a été obtenue pour le projet de requalification de la Route Suisse en traversée de localité de Nyon (tronçon entre l'Asse et l'entrée ouest de Prangins). Un montant de CHF 253'188 a également été octroyé pour la partie nyonnaise via le Dispositif d'investissement de la région nyonnaise (DISREN).

Tronçon Prangins-Gland

Fin 2025 a débuté la phase d'enquête pour l'expropriation relative au projet de requalification de la Route Suisse sur le tronçon Prangins-Gland hors localité (mesure du Projet d'agglomération 4). Celle-ci a succédé aux séances de conciliation réalisées durant le 1^{er} semestre 2025, à la suite de l'enquête publique (fin 2024). En parallèle, l'appel d'offres destiné à désigner l'entreprise de génie civil a été lancé.



Le réaménagement de la Route Suisse entre Coppet et Perroy se fait par étapes et permet d'améliorer la sécurité des cyclistes.



Premier coup de pioche pour la requalification de la route de Crassier à Eysins, en présence des représentant-es politiques du Canton, de la Région et de la Commune d'Eysins.



Plateforme multimodale de la gare de Gland.



Référente au Comité de direction

Christine Girod

Responsable politique du Territoire

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Thierry Maeder
- ↳ Inès Baudry

Missions pour le Territoire

Favoriser une planification territoriale coordonnée et harmonisée sur le long terme et soutenir les communes dans leurs projets d'aménagement.



Dépôt conjoint auprès du Conseil d'Etat le 28 août de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités, avec deux autres associations régionales de développement économique.

Planifications régionales

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

En 2025, Région de Nyon a finalisé l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA). Après que les 47 communes du district se sont exprimées sur le dossier, ce dernier a été soumis au Conseil d'Etat vaudois au mois d'août. En attendant son approbation par le Canton, les cinq organes de gestion des zones d'activités régionales ont été formellement constitués.

L'élaboration de la SRGZA étant terminée, le préavis 59-2020 a pu être clôturé cette année, avec la réception des derniers soutiens cantonaux pour ce projet au titre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE).

→ regiondenyon.ch/srgza

Dépliant « Organisation des zones d'activités régionales »



Une brochure a été réalisée en collaboration avec le service Communication et marketing dans le but d'expliquer aux communes concernées le fonctionnement des organes de gestion des zones d'activités régionales.



Parkings d'échange

En 2025, Région de Nyon a établi avec les communes concernées une convention de collaboration pour la mise en place d'un organe de gestion des parkings d'échange. Cette convention s'inscrit dans le sillage de la stratégie régionale des parkings relais (P+R et Bike+Rail) qui vise à identifier les besoins et à y répondre à l'échelle du district. Dans ce cadre, la Région rencontre régulièrement les transporteurs et les communes, afin de les accompagner dans la prise en compte des enjeux de la multimodalité et de soutenir la mise en œuvre concrète de la stratégie régionale des parkings d'échange.

Pôle Bois La Rippe

La Région a travaillé avec la Plateforme vaudoise du bois et la Commune de La Rippe pour établir le plan d'affectation de la future zone d'activités « Pôle Bois » à La Rippe. Le dicastère Territoire s'est en particulier chargé de piloter le travail des mandataires spécialisés pour l'élaboration du futur plan d'affectation et d'animer les discussions à ce sujet entre tous les partenaires du projet lors des séances de COPIL.

Les travaux menés ont permis à la Commune de La Rippe de mettre en consultation le projet de plan d'affectation auprès de sa population au printemps 2025. Après prise en compte des avis des Rippéran-nes, le projet a finalement été transmis aux services cantonaux en septembre 2025 pour examen préalable (cf. Economie).



Schéma des aires d'occupation du Pôle Bois.

Masterplan VTT Jura vaudois

Les équipes techniques de la Région dédiées au Territoire et au Tourisme ont travaillé de manière transversale pour élaborer ensemble le projet du futur Masterplan VTT Jura vaudois. Cette démarche est menée de concert avec les trois autres régions du Jura vaudois, ainsi que le Parc naturel régional Jura vaudois.

Après avoir consulté trois entreprises spécialisées dans la planification VTT, les partenaires du projet ont adjugé le mandat à l'une d'entre elles au mois d'avril. Dans la foulée, une demande de soutien au titre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) a été déposée auprès du Canton au mois de mai et la décision favorable a été rendue fin août. L'obtention de ce soutien était essentielle pour que le Masterplan VTT aille de l'avant. Il représente en effet un apport de 95'360 francs, soit 70% du coût total du projet, et est octroyé à parts égales par le Canton via la LADE et la Confédération via la Nouvelle politique régionale (NPR).

Grâce à la sécurisation des financements, les cinq partenaires du Masterplan VTT ont finalement pu lancer le mandat avec le bureau spécialisé en octobre 2025 (cf. Tourisme).



Le Parc naturel régional Jura vaudois, l'ADNV, l'ARCAM, Région de Nyon et Vallée de Joux Tourisme unissent leurs forces pour bâtir une vision commune du développement du VTT et du VTTAE sur l'ensemble du territoire jurassien vaudois.

Agglomération du Grand Genève



Projet d'agglomération

En juin 2025, Région de Nyon, le Canton de Vaud et leurs partenaires du Grand Genève ont remis aux autorités fédérales le Projet d'agglomération de 5^e génération (PA5). Mettant en œuvre notamment le volet mobilité de la Vision territoriale trans-frontalière 2050, le PA5 esquisse un saut d'offre significatif en matière d'infrastructures cyclables dans le district de Nyon. En particulier, il sollicite des cofinancements fédéraux sur la période 2028-2032 pour les mesures suivantes :

- Création d'aménagements cyclables continus entre Crassier et Eysins, ainsi qu'à Borex
- Requalification de la RC1 (Route Suisse) à l'entrée de la localité de Rolle (côté Genève)
- Requalification de la RC1 (Route Suisse) à Perroy
- Création d'une liaison de mobilité douce entre Vich et Gland (y compris passerelle sur l'autoroute A1)
- Création d'une liaison de mobilité douce sur le chemin de Langollioux à Rolle
- Création d'aménagements cyclables continus entre Nyon et Duillier

D'autres mesures sont prévues sur la période 2032-2036, dont le réaménagement des interfaces ferroviaires de Nyon et de Rolle, ainsi que la réalisation de plusieurs liaisons cyclables intercommunales. À l'échelle de l'agglomération, le PA5 permettra l'extension du réseau de tram, ainsi que la réalisation d'axes forts pour le vélo en direction du centre de Genève.

Actuellement en examen auprès des services fédéraux, les résultats de cette évaluation du PA5 seront communiqués courant 2026.



Le PA5 prévoit notamment des aménagements cyclables continus entre plusieurs villages.



Les partenaires du Grand Genève ont déposé en 2025 le Projet d'agglomération 5 auprès de la Confédération.

Etude sur la production de logements et parcours résidentiels dans le Grand Genève



Dans le cadre de sa participation aux travaux du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève, Région de Nyon a copiloté une étude sur la thématique du logement dans l'agglomération. Cette démarche vise notamment à établir un diagnostic commun à l'échelle franco-valdo-genevoise des mécanismes de production de logements, de l'état du marché et des parcours résidentiels des habitant·es du Grand Genève selon leur situation et niveau de revenu.

La démarche a donné lieu à l'organisation d'un séminaire politique le 9 décembre à Genève. Les échanges entre élues et élus franco-valdo-genevois ont abouti à plusieurs pistes d'action, visant à réduire les effets de la crise du logement sur la population. Ces orientations seront approfondies en 2026 en vue d'une stratégie d'agglomération en matière de logement.

Périmètre compact d'agglomération du Grand Genève

En qualité de Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, Région de Nyon est chargée par le Canton de Vaud de réaliser le monitoring annuel de l'urbanisation des huit Communes du périmètre compact d'agglomération (Coppet, Commugny, Eysins, Nyon, Prangins, Gland, Rolle et Mont-sur-Rolle), correspondant à l'espace urbanisé autour des principales gares du district. Ce monitoring, effectué en 2025, est désormais réalisé sur un rythme biennal.

Démarche sur le renforcement des équipements et services de proximité

Région de Nyon, le Canton de Genève et le Pôle métropolitain du Genevois français ont proposé une démarche commune visant à renforcer l'accès aux services et équipements de proximité dans les villages ruraux de l'agglomération et à réduire la dépendance à l'automobile. Retenue dans le cadre du programme fédéral Projets-mo-dèles 2025-2030, cette étude démarrera sur deux sites pilotes dont l'un comprend les villages de Burtigny, Le Vaud, Longirod et Saint-George et sera menée en étroite collaboration avec les Communes concernées.

L'intégration au programme Projets-mo-dèles permet de bénéficier d'un cofinancement fédéral et de participer à la plateforme d'échange d'expériences comprenant les autres démarches en cours à l'échelle nationale. La part régionale liée à ce financement a fait l'objet du préavis 60-2025.



Une étude sur le renforcement des équipements et services de proximité sera lancée dans les communes du haut du district.



Référent au Comité de direction

Bruno Dard

Responsable politique de l'Environnement

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Emilie Staub

Missions pour l'environnement

Mettre en place et soutenir des projets en faveur de la biodiversité et de la transition écologique sur le territoire des communes.

Soutiens et projets régionaux

Programme pour la biodiversité

Doté d'un montant total de CHF 250'000 répartis sur 5 ans, le programme vise à accompagner les démarches des communes dans la réalisation d'actions concrètes en faveur de la biodiversité sur leur territoire (préavis 18-2022). En 2025, plus de CHF 37'000 ont ainsi été attribués à plusieurs projets en lien avec des milieux naturels variés (étangs, prairies, haies, ou encore milieu rudéral).

La Région a notamment soutenu la revitalisation de l'étang de la Givrine et celle de l'étang de Rouseil, à Rolle. Ces milieux accueillent de grandes populations de grenouilles rouges, crapauds communs ou encore tritons alpestres.

Pour la première fois, l'association de communes a soutenu un projet de mur en pierres sèches, réalisé au cimetière de Tartegnin en collaboration étroite avec la Commune. Deux caches à huppe fasciée ont été intégrées au mur pour cet oiseau protégé et classé vulnérable.

Trois panneaux communaux didactiques visant à améliorer la sensibilisation des habitant-es aux pratiques d'entretien respectant la nature ont été produits et sont à disposition des services de voirie et paysagistes. Un concept didactique a également été développé à l'intention des communes membres désireuses de mettre en place de la signalétique pour l'environnement sur leur territoire.

Par ailleurs, une aide financière a été proposée durant l'année aux privés pour la plantation d'espèces indigènes sur leur terrain en remplacement des haies de lauriers.

→ regiondenyon.ch/environnement/biodiversite



L'étang de Rouseil à Rolle a bénéficié d'une revitalisation.



Panneaux didactiques pour les communes.

Soutiens ponctuels à la transition écologique

En 2025, Région de Nyon a continué son programme de soutiens ponctuels pour les initiatives en faveur de l'environnement. Ces aides ponctuelles sont de maximum CHF 5000 et peuvent concerner diverses thématiques, telles que la biodiversité, l'économie circulaire, la sobriété environnementale, les énergies renouvelables ou encore la sensibilisation. Elles complètent l'accompagnement technique et financier déjà proposé dans le cadre du programme pour la biodiversité. Les projets suivants ont bénéficié d'un soutien pour un total de CHF 14'625 attribués :

- Création d'un canapé forestier à destination des écoles à Begnins
- Projet « Fleuris ton gazon » de la Ville de Nyon
- Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, soutien à la société d'apiculture de Nyon pour l'achat de matériel et participation à une séance d'information
- Sauvegarde d'une colonie de Grands capricornes présents dans des vieux chênes à Signy
- Journée du Soleil organisée par la Commune de Founex
- Création et impression de panneaux didactiques sur les lucanes cerf-volant ainsi que sur le bois mort pour la Commune de Rolle
- Participation à l'achat d'un ramasse-foin par le Bois de Chênes pour faciliter l'entretien adapté des prairies humides

→ regiondenyon.ch/soutiens-environnement

Soutiens agroécologiques

Région de Nyon a continué à soutenir financièrement les réseaux agroécologiques avec lesquels des conventions ont été signées. Les réseaux Eco Terre-Sainte, Cœur de la Côte et Nyon Région ont ainsi obtenus une contribution totale de CHF 40'423.

Economie circulaire

Une bonne partie de l'année, les dicastères Environnement et Economie ont travaillé de concert autour de la thématique de l'économie circulaire. Région de Nyon a organisé le 12 juin à Gland une rencontre régionale sur le sujet, destinée aux milieux professionnels. Cet atelier a réuni 27 personnes de divers horizons qui ont participé ensemble à l'animation Circulab® et assisté à des témoignages d'entrepreneur-es. En introduction, les responsables politiques des deux thématiques à la Région ont explicité l'importance des circuits courts et de la réutilisation des matériaux dans l'économie de demain.

La Région a soutenu financièrement et contribué à l'organisation du Forum de l'économie circulaire transfrontalier (FECT) qui a eu lieu le 16 septembre à Thonon-les-Bains. Cet événement coordonné par l'agence économique du Chablais (F), a donné lieu à des rencontres entre professionnel-les et à la présentation de solutions innovantes, répertoriées sur le site du forum.

→ fect.fr



Bruno Dard, responsable politique de l'Environnement présente la plateforme RégiONtroc au FECT.

Plateforme RégiONtroc

Mise en place en 2024, la plateforme d'échange et de partage de matériel à destination des communes membres a continué son activité, avec une utilisation élargie dès l'été aux associations présentes sur le territoire de la Région.

Au 31 décembre, 24 communes et 10 associations utilisaient RégiONtroc.

→ regiontroc.ch

Gestes en interne

Région de Nyon a planté sept arbustes indigènes dans des bacs sur la terrasse de son bâtiment à la Grand-Rue 24. Ces plantations, tels que le cornouiller ou le chèvrefeuille, permettent de favoriser la biodiversité en attirant notamment les espèces indigènes comme les oiseaux et les insectes pollinisateurs. Un récupérateur d'eau de pluie installé sur la terrasse recueille l'eau qui ruisselle des terrasses supérieures pour arroser ces plantes tout l'été, permettant ainsi d'économiser plusieurs dizaines de litres d'eau potable par an.

Préservation des sites et sensibilisation

Bois de Chênes

Région de Nyon prend part deux fois par an à la Commission d'accueil et d'information du public du Bois de Chênes. Cette année, la déléguée à l'environnement de la Région a été nommée présidente de cette commission. Cette structure coordonne les aspects d'accueil du public et des animations en collaboration avec l'intendante des lieux, ainsi que plusieurs représentant·es d'institutions et associations régionales.

→ boisdechenes.ch

Fête de la Nature

Dans le cadre du festival nyonnais Natures en fête, la Région a proposé une animation sur deux jours en lien avec la forêt, avec la participation de Frank Rein, biologiste naturaliste et animateur spécialisé. Une dizaine de personnes ont ainsi pu apprendre à reconnaître les arbres et la diversité présente dans nos forêts, même urbaines.



Animation autour de la forêt pour petits et grands, à l'occasion de la Fête de la Nature.

Rencontres régionales

Région de Nyon a eu le plaisir de recevoir plusieurs fois durant l'année des élu-es et technicien·nes dans ses locaux. En 2025 les sujets suivants ont été abordés lors d'événements organisés par nos soins :

- Les Plans énergie et climat communaux (PECC)
- La nouvelle loi sur l'énergie
- Troc' ta laurelle

Au total, 26 communes ont participé à ces rencontres régionales tout au long de l'année.

La déléguée à l'environnement a par ailleurs fait partie du jury pour le prix nyonnais du développement durable, pour lequel l'association The Lost Food Project est sortie lauréate.



L'action Troc' ta laurelle a encouragé les particuliers à opter pour des espèces indigènes.

Grand Genève en transition



Le plan d'action concerté pour la transition écologique (PACTE) du Grand Genève a été adopté le 5 juin. Ce document-cadre comprend 32 fiches-actions autour de la transition écologique, abordant de nombreuses thématiques telles que la biodiversité, l'eau, la formation, la mobilité ou encore le logement. La Région co-pilote 6 actions et suit de près 13 autres mesures.

La Nuit est belle

La Nuit est belle a eu lieu le week-end du 11 au 13 avril 2025 pour une 5^e édition consacrée à la culture de la nuit, thématique à double sens où la culture éveille les consciences et fait évoluer les usages, et où la nuit de son côté devient source d'inspiration culturelle. Pour l'occasion, 170 communes sur les 209 composant le Grand Genève ont éteint ou réduit leur éclairage public là où cela était possible. Région de Nyon a organisé une promenade nocturne en compagnie du biologiste-naturaliste Frank Rein, permettant de faire découvrir à une quinzaine de personnes les secrets des chauves-souris et des amphibiens, même en pleine ville.



Promenade nocturne lors de *La Nuit est belle*.

Economie



Référent au Comité de direction

Olivier Riesen

Responsable politique de l'Economie

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Alexis Lacroix
- ↳ Christiane Maillefer
- ↳ Florence Wagnier

Missions pour l'économie

Contribuer au développement économique dans le district en accompagnant les entreprises, en valorisant les ressources régionales et en soutenant l'innovation.

Stratégie de développement régional

Entre l'été 2024 et le début d'année 2025, la Région a travaillé à l'actualisation de sa stratégie régionale et à l'élaboration d'un modèle d'efficacité pour le développement économique du district. Validée par le Conseil d'Etat en avril 2025, la stratégie de développement régional (2025-2029) est le fruit d'une démarche participative de plusieurs mois, entreprise de concert avec les partenaires institutionnels (communes, Canton), sous l'expertise d'un mandataire spécialisé.

Entreprises

Région de Nyon a entretenu en 2025 son réseau de contacts auprès des milieux économiques du district, créant ou consolidant les liens entre les représentant·es des services publics et privés, les sociétés et autres parties prenantes. Elle a

poursuivi son objectif de développer sa notoriété dans ces milieux. Au total, la Région a rencontré 91 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique.

Répertoire des entreprises

La Région met à disposition de ses membres un répertoire des entreprises, soit une base de données centralisée. Elle offre ainsi un service aux communes, tenues par le Canton d'établir une telle liste des sociétés de leur territoire. En 2025, un peu moins de 45% des communes ont collaboré à la mise à jour du répertoire (stable par rapport à 2024). Au total, 920 fiches d'entreprises ont été actualisées, dont 209 ont vu leur statut modifié (radiation, transfert, inactivation) et 266 sont des entreprises nouvellement inscrites. En moyenne, 6099 entreprises ont été affichées en 2025 sur le site internet de Région de Nyon.

→ regiondenyon.ch/repertoire-entreprises

Développement économique

Région de Nyon est membre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), qui regroupe les 10 associations économiques régionales définies dans la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et reconnues d'utilité publique. Elle est l'entité chargée d'orienter les demandeuses et demandeurs de financement LADE dans le district. Pour l'année 2025, le Canton a accordé près de CHF 225'000 d'aide à fonds perdus sur les préavis régionaux soumis par notre association.

La Région renseigne les parties intéressées, notamment sur le financement, la création d'entreprise, les projets régionaux, la mobilité d'en-

treprise, le réseautage ou encore la formation. Quelque 170 entreprises l'ont contactée et ont obtenu un traitement de leur dossier en 2025.

En cours d'année, Région de Nyon a eu l'opportunité de présenter le Guichet Entreprises et ses prestations lors des événements suivants :

- Petit Déj des PME et start-up (7 février)
- La Matinale des nouveaux entrepreneurs (6 mai)
- Atelier sur l'économie circulaire (12 juin)
- IA Nyon by Kooperativ.ia (24 septembre)

Forum de l'économie circulaire transfrontalier (FECT)

Région de Nyon a eu le plaisir de collaborer à l'organisation du Forum de l'économie circulaire transfrontalier (FECT) à Thonon-les-Bains le 16 septembre. La table-ronde, qui s'est tenue lors de cette journée, a permis au responsable politique du dicastère Economie de Région de Nyon, M. Olivier Riesen, de dresser un état des lieux des projets d'économie circulaire au niveau régional. Ce fut également l'occasion de relayer les enseignements tirés d'un atelier sur l'économie circulaire que la Région a organisé pour les entreprises régionales le 12 juin à Gland (cf. section Environnement).

→ regiondenyon.ch/economie/entreprises

Locaux et terrains

Les demandes de recherche de locaux reçues sont stables en 2025 par rapport à l'année précédente : 29 demandes contre 30 en 2024. Selon le type de locaux recherchés, la Région a orienté les intéressé-es vers les biens disponibles dans sa base de données. Pour les demandes concernant plus spécifiquement Nyon et Gland, ces dernières ont été partagées avec les responsables de la promotion économique des deux villes qui ont ensuite pris le relais.

Les requêtes de terrains ont été moins nombreuses : 6 sollicitations ont été enregistrées en 2025 contre 15 en 2024. Malheureusement, quasiment aucune parcelle n'a pu être proposée. Seules les demandes d'entreprises dont les activités entrent dans la stratégie régionale de développement économique déclenchent le protocole de recherche (3 demandes n'entraient pas dans ces critères).



Intervention d'Olivier Riesen lors d'une table ronde au FECT.

Prix à l'innovation

Pour la 12^e édition du Prix à l'innovation de Région de Nyon, 13 porteuses et porteurs de projets ont déposé leur dossier de candidature (contre 16 en 2024). La cérémonie de remise du Prix à l'innovation s'est déroulée au Rosey Concert Hall à Rolle le jeudi 27 mars, lors du Forum de l'économie de la Côte (FELC).

Financé à 40% par le Canton, le Prix à l'innovation 2025 a été décerné à une entreprise qui a mis en place une technologie innovante et brevetée de traitement laser des vitres, permettant d'augmenter leur perméabilité pour améliorer la connectivité des téléphones en milieu fermé, sans consommation d'électricité. Basée à Nyon, Nu Glass reçoit la récompense totale de CHF 50'000 issue du Fonds régional à l'innovation.

Cette année, le jury a pour la première fois attribué une mention « coup de cœur ». Il s'agit de la société Toitvert.ch, basée à Gland, qui a lancé la première gamme de végétalisation extensive à forte rétention d'eau, cultivée avec des matières premières 100% vaudoises, recyclées et recyclables. La solution offre de nombreuses possibilités de végétalisation au niveau local, avec une empreinte carbone plus faible que les méthodes traditionnelles.



Olivier Riesen, responsable politique de l'Economie, remet le Prix à l'innovation à Nu Glass, lors du Forum de l'économie de la Côte (FELC).

Soutiens ponctuels aux entreprises

Une enveloppe de CHF 30'000 est allouée chaque année pour des projets innovants, avec un apport maximal de CHF 5000 par demande. Cette mesure issue du fonds régional à l'innovation est financée à 40% par le Canton pour les années 2025 et 2026. En 2025, 32 dossiers ont été déposés par des entreprises créant ou développant des activités nouvelles ou des nouveaux marchés dans les communes membres. Parmi ceux-ci, 11 projets d'entreprises étaient éligibles au soutien pour un montant total de CHF 28'235 octroyé.

Formation professionnelle

Région de Nyon soutient la formation pour les jeunes de nos communes. En 2025, 33 apprenti-es du district ont pu suivre un cours d'appui grâce à la mesure AppApp parrainée par la Région. Cela représente 5 groupes pour 3 branches scolaires (mathématiques, allemand et électrotechnique).

La Région a aussi participé à un événement organisé par l'établissement secondaire Nyon-Marens lors duquel les élèves ont pu participer à des entretiens d'embauche fictifs pour s'entraîner.

Plans de mobilité interentreprises

Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) vise à développer des solutions durables sur les sites d'entreprises du district et à mesurer l'évolution des comportements pendulaires. En 2025, Région de Nyon a poursuivi ses actions dans les zones d'intérêt, en partenariat avec les huit Communes accueillant la majorité des entreprises du district : Nyon, Gland, Eysins, Rolle, Coppet, Founex, Chavannes-de-Bogis et Mies. Les discussions avec les Communes de Grens et Signy-Avenex ont également abouti en 2025 à la signature d'une convention pour l'intégration dès 2026 de la zone En Fléchères.

Pour rappel, ce travail d'accompagnement a débuté il y a plus de 10 ans au Business Park de Terre Bonne à Eysins, avec l'élaboration d'une charte pour la mobilité et le lancement du projet-pilote Guichet Mobile. Les mesures mises en place ont permis de diminuer de 10% la part du trafic individuel motorisé en faveur des transports publics et des modes actifs, et un dialogue régulier a été établi avec les entreprises de la zone (actuellement 25 entreprises pour un total de 1800 emplois).

Exemplaire au niveau national, le cas pratique de Terre Bonne est cité comme référence sur la plateforme Mobilservice et dans le manuel MIPA de SuisseEnergie. Avec la collaboration de Région de Nyon, ce bon exemple est ainsi mis à disposition des autres organisations régionales vaudoises qui développent des PMiE sur leur territoire.



Le Business Park de Terre Bonne est donné comme référence par SuisseEnergie.

Les mesures de promotion prévues dans le programme PMiE visent à favoriser le report modal des pendulaires. Leur financement est assuré pour les années 2024-2026 via le préavis 33-2023, avec le soutien des communes et des transporteurs (cf. Marketing thématique dans les pages Communication).

Brochure « Missions pour l'économie »

En début d'année, une brochure a été réalisée en collaboration avec le service Communication et marketing dans le but de proposer un bref tour d'horizon des actions et démarches menées par notre association de communes en faveur de l'économie.



La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton de Vaud apporte un soutien aux régions ayant activé la mission spécifique concernant les plans de mobilité. Par ce biais, Région de Nyon bénéficie d'une subvention pour une part des ressources humaines dédiées aux tâches suivantes :

- Promotion des plans de mobilité d'entreprise au niveau des entreprises individuelles et des sites
- Gestion et/ou accompagnement des plans de mobilité des sites
- Orientation des entreprises et accompagnement des communes dans le cadre des plans de mobilité d'entreprise

Durant l'année, 70 entreprises ont participé au programme de mobilité interentreprises (PMiE). Région de Nyon a accompagné les collaborateur·rices de ces structures dans leurs choix de mobilité via son service Guichet Mobile. Elle a notamment fourni des newsletters prêtes à être diffusées à l'interne par les répondant·es et a tenu des stands dans deux sites d'entreprises (Terre Bonne à Eysins et A-One à Rolle) permettant des échanges de qualité sur la mobilité.

Par ailleurs, un suivi a été assuré tout au long de l'année pour répondre aux principales remarques et attentes formulées par les parties prenantes lors des différentes séances.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des entreprises partenaires, démontrant que le service en place est jugé bon (46%) à très bon (27%) par les répondant·es ayant participé.

Dans le cadre du changement d'horaire 2025 des transports publics, des animations ont été spécialement élaborées pour les écrans et les sites web des entreprises, afin de montrer les changements par ligne de bus.



Stand durant la pause de midi à l'A-One à Rolle pour informer les collaboratrices et collaborateurs des entreprises de la zone.

Au niveau de la communication, un important travail a également été réalisé pour repenser les outils du Guichet Mobile mis à disposition des communes et des entreprises par Région de Nyon, en particulier :

- L'intégration des services de l'application Guichet Mobile au site web éponyme (guichet-mobile.ch) dans le cadre d'une refonte complète de celui-ci
- Rubriques du site web par public-cible, en deux langues (français, anglais)
- Mise en ligne d'un agent conversationnel (*chatbot*) pour la recommandation d'abonnements/transports des pendulaires
- Création d'une newsletter diffusée deux à trois fois par an, avec du contenu exclusif et des offres réservées aux inscrit·es (plus de 300)

Enfin, l'enquête sur la mobilité auprès des pendulaires des entreprises PMiE, réalisée bi-annuellement, a été renouvelée en 2025. Lancé au printemps, ce sondage a permis de récolter 1047 réponses qui ont fait l'objet d'une analyse approfondie et dont les résultats ont été présentés aux répondant·es mobilité lors des séances organisées en automne.

→ regiondenyon.ch/programme-pmie



Sur les zones d'activités telles que l'A-One à Rolle, le regroupement des entreprises facilite la mise en place de plans de mobilité interentreprises.

Ressources régionales

Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois

L'année 2025 a permis de poursuivre la mise en œuvre du Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois. Cette démarche, portée par l'Association PDRA Ouest Vaudois avec l'appui de Région de Nyon et de ses partenaires, intègre la construction ou la rénovation de plusieurs infrastructures apportant de la valeur ajoutée aux agriculteur·rices de la région, ainsi que la réalisation d'un projet commun de promotion et de commercialisation d'offres agritouristiques et de produits alimentaires.

Projet majeur du PDRA, la Maison des Vins de La Côte à Mont-sur-Rolle a connu en 2025 une première année d'exploitation après avoir été inaugurée fin 2024. L'établissement constitue une vitrine pour le tourisme régional et met en avant les vins de la région ainsi que ses principales productions alimentaires.

Par ailleurs, après avoir accusé du retard, en raison notamment de différents recours juridiques, la démarche de création d'un nouvel abattoir régional a pu être relancée en 2025. La réalisation de ce projet vise à maintenir localement les capacités de transformation des viandes de la région. Après plusieurs décennies de service à Rolle, l'abattoir doit être relocalisé à Aubonne. Région de Nyon apporte un soutien DISREN à hauteur de CHF 274'540 dans le cadre de ce projet.



Les produits du terroir locaux sont valorisés dans le cadre du PDRA Ouest vaudois.

Pôle Bois La Rippe



L'un des projets phares de la législature 2021-2026 de Région de Nyon est le développement d'un pôle bois régional à La Rippe. Ce projet, porté par Région de Nyon, la Commune de La Rippe, Sofren SA et Losinger Marazzi SA poursuit les objectifs suivants :

- Valoriser la ressource locale et développer de nouveaux débouchés pour le bois régional
- Mettre à disposition des entreprises des surfaces industrielles et des équipements adaptés à leurs activités
- Réunir les professionnel·les de la filière bois autour d'un projet commun et développer des synergies, en vue aussi de réaliser des économies d'échelles

En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a accompagné ce projet dans le cadre du plan d'affectation (PA) et des enquêtes menées auprès des entreprises. Elle a également apporté un soutien financier à la Commune de La Rippe pour la conduite de la démarche participative.



Filière bois

Région de Nyon héberge la Plateforme vaudoise du bois, à laquelle elle participe avec six autres partenaires (organismes régionaux et organisations professionnelles). Les activités de la plateforme visent à promouvoir l'utilisation du bois en filière courte dans la construction en soutenant les entreprises, en travaillant à l'amélioration des conditions cadres, en conseillant les maîtres d'ouvrage et en informant différents publics cibles. La Plateforme vaudoise du bois est soutenue financièrement par le Canton de Vaud et la Confédération.

→ bois-durable.ch

Soutien aux entreprises et projets spécifiques

Les entreprises certifiées « Label Bois suisse » jouent un rôle-clé dans l'utilisation du bois en filière courte. Pour les soutenir, la Plateforme vaudoise du bois finance la première année de certification. En 2025, dix entreprises ont bénéficié de ce soutien dans l'une des régions partenaires de la plateforme. Les entreprises certifiées dans le canton de Vaud sont répertoriées dans un dépliant dédié, ainsi que sur le site bois-durable.ch qui se base sur la liste de référence du site central national (holz-bois-legno.ch).

Le nombre d'entreprises certifiées dans le canton est passé de 44 en 2018 à presque 100 fin 2025. Le tableau ci-dessous montre la progression des certifications parmi les différents types d'activités au sein de la filière.

Type d'entreprise vaudoise certifiée «Label Bois suisse»	2018	2025
Forêt*	1	1
Entreprises forestières et de transport de bois	6	10
Scieries et industries des dérivés du bois	11	8
Bois d'énergie	1	9
Entreprises de charpente, de construction et de taille	10	29
Entreprises de menuiserie, ébénisterie et aménagements	7	20
Produits en bois : emballages, palettes, laine de bois, jouets, objets de jardin, chevilles, éléments d'assemblage	1	5
Commerce du bois	3	7
Partenaires spécialisés	4	10
Total	44	99

* La forêt vaudoise est certifiée Label Bois suisse par défaut. La Forestière est l'entité qui gère administrativement le numéro de certification pour l'ensemble des forêts vaudoises.

La Plateforme vaudoise du bois se mobilise depuis plusieurs années pour le maintien et le développement de la première transformation du bois dans le canton de Vaud. Dans ce cadre, elle a notamment conduit une étude sur les besoins des entreprises de scierie, fournissant une base solide pour une réflexion cantonale structurée en faveur d'un soutien à cette filière stratégique.

Cet engagement a porté ses fruits : en toute fin d'année 2025, le Conseil d'Etat vaudois a décidé de renforcer la filière bois, inscrivant une mesure de soutien aux scieries vaudoises dans la continuité de la Politique forestière vaudoise 2040 et des priorités du Plan climat vaudois. Dans le cadre du crédit-cadre cantonal qui dédie CHF 15 millions aux infrastructures industrielles, CHF 3 millions seront ainsi réservés à la première transformation du bois.

En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a également accompagné et soutenu trois projets visant le maintien et le développement des activités de sciage dans le canton de Vaud.



La Plateforme vaudoise du bois se mobilise pour le maintien et le développement de la première transformation du bois dans le canton de Vaud.

Guide pour entreprises

L'élaboration du contenu pour un guide sur l'aménagement du territoire destiné aux entreprises de la filière forêt-bois a constitué l'un des projets majeurs de l'année écoulée. Le document à venir est conçu pour faciliter la compréhension des enjeux, des contraintes et des démarches liées à l'implantation des activités de la filière. Il offrira aux entreprises un outil pragmatique pour évaluer les possibilités de développement sur le territoire et orienter leurs décisions stratégiques en matière de localisation.

Accompagnement de la coopérative Boipac

La coopérative Boipac est accompagnée par la Plateforme vaudoise du bois dans le repositionnement de ses activités. Le stockage représente un enjeu clé pour le fonctionnement d'une filière bois en circuit court. Il est toutefois confronté à d'importants défis, notamment financiers et fonciers, qui conditionnent la faisabilité des solutions envisagées.

Assistance aux maîtres d'ouvrage et conseils techniques

La Plateforme vaudoise du bois offre des conseils techniques gratuits aux maîtres d'ouvrage s'intéressant à la construction en bois suisse. Ces conseils sont dispensés par le Centre dendrotechnique (Cedotec) et sont adaptés en fonction des projets des maîtres d'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés.

Événements et actions de sensibilisation

Du 24 au 27 avril 2025, la Plateforme vaudoise du bois a tenu au Comptoir d'Oron un stand commun avec différents partenaires actifs dans le domaine, mettant à l'honneur le Bois Suisse et les métiers de la filière forêt-bois.

La conférence annuelle de la filière, organisée par la Plateforme vaudoise du bois, s'est tenue le 11 avril 2025 à Gimel. La partie formelle de l'assemblée a été précédée d'une visite commentée du nouveau bâtiment de l'UAPE, labellisé Bois Suisse. La matinée s'est poursuivie par des présentations consacrées à la mise en œuvre du bois suisse dans la construction, mettant en valeur les principes de la filière courte.

La plateforme était présente le 7 juin 2025 avec La Forestière et Lignum Vaud sur un stand à la Journée des communes vaudoises de l'UCV à Champagne. L'occasion de rencontrer les publics et de les informer sur la mise en œuvre du bois en filière courte.

Le 26 juin 2025, le forum « Projeter ensemble », organisé par la Plateforme vaudoise du bois s'est tenu dans la salle du Parlement vaudois à Lausanne. Destiné principalement aux architectes et ingénieurs bois, l'événement a rassemblé près de 100 personnes, actrices et acteurs de la construction bois de Suisse romande. Des projets emblématiques ont servi d'exemples pour souligner l'importance de la collaboration entre architectes et ingénieurs bois.



Inauguration du nouveau bâtiment de l'UAPE à Gimel, labellisé Bois Suisse, en présence des autorités et partenaires du projet.



Forum « Projeter ensemble » organisé par la Plateforme vaudoise du bois au Parlement vaudois.

En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a repris le cycle des rendez-vous du bois sous forme de petits-déjeuners. En collaboration avec Région de Nyon, un premier rendez-vous a été organisé autour de la construction bois en filière courte, avec un focus sur les opportunités offertes par les marchés publics pour les communes membres. Une seconde rencontre s'est tenue à la Vallée de Joux, en partenariat avec la Société Industrielle et Commerciale de la Vallée de Joux.

Les 12 et 13 septembre au Signal de Bougy, la Plateforme a organisé des journées de découverte des métiers du bois pour les élèves du deuxième cycle primaire et le grand public. Une dizaine de classes scolaires et près de 200 personnes ont participé à des animations interactives et jeux de piste au Parc Aventure, permettant de découvrir la gestion forestière, la menuiserie, la charpenterie et l'ébénisterie.

Cette édition de l'événement a été intégrée aux Journées du bois suisse, qui se sont déroulées sur 48 sites à travers le pays.

Dans le cadre de ces journées du bois, les entreprises suivantes de la Région se sont mobilisées : Schaller & Fils SA, Bossard Charpente, AGFORS et le Groupement de la Saubrette. Leur participation a renforcé la visibilité des métiers du bois et permis aux jeunes et au public de se familiariser avec la diversité des métiers de la filière.



Stand lors des Journées de découverte des métiers du bois au Signal de Bougy.



Référént au Comité de direction

Stéphane Jayet

Responsable politique du Tourisme

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Alexis Lacroix

Missions pour le tourisme

Mutualiser l'action des communes pour accompagner le développement touristique et de loisirs dans le district.

du Jura et du Pied du Jura (Arzier-Le Muids, Burtigny, Genolier, Givrins, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Nyon, Saint-Cergue, Saint-George et Trélex), le Chemin de fer du Nyon - Saint-Cergue - Morez (NStCM), Nyon Région Tourisme et le Parc naturel régional Jura vaudois.

Plateforme tourismedenature.ch

Région de Nyon anime la plateforme web tourismedenature.ch qui est à disposition des professionnel·les, associations, acteur·rices et communes qui œuvrent dans le domaine du tourisme de nature. Avec cet outil, la Région soutient la conduite de projets et accompagne les prestataires du secteur pour la réalisation d'équipements et d'aménagements touristiques ainsi que le développement de produits. La plateforme propose des actualités, études, statistiques et de la documentation en relation avec le tourisme de nature. En 2025, cette plateforme à vocation professionnelle a enregistré 1423 utilisateurs et utilisatrices représentant 3210 vues.

→ tourismedenature.ch

Promotion touristique

Région de Nyon a suivi la mise en œuvre du contrat de prestations touristiques 2022-2026 conclu avec l'office régional du tourisme Nyon Région Tourisme (NRT). Dans le cadre de ce contrat, NRT assure le marketing touristique, l'accueil et l'information des touristes, ainsi que la commercialisation de produits touristiques.

Tourisme de nature

Région de Nyon a poursuivi en 2025 la mise en œuvre du programme régional de développement touristique de nature 2022-2027. Il vise la conduite de projets, le conseil aux communes et acteur·rices touristiques, ainsi que leur formation et la mise en réseau pour la réalisation de produits et d'offres touristiques. Les principaux domaines d'activité sont les sports de nature, l'éducation à l'environnement et la découverte des productions régionales. Ce programme est conduit en partenariat avec 11 Communes

Formation des professionnel·les du tourisme

La Région a organisé en 2025 quatre nouvelles formations à destination des professionnel·les du tourisme. Les thématiques concernaient particulièrement le développement des sites internet et l'amélioration de leur référencement, la gestion des médias sociaux, l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements touristiques, ainsi que la mise en scène des sites touristiques.

Ces rencontres ont réuni 36 participantes et participants au total et ont permis de démontrer l'importance de la formation continue dans la professionnalisation du personnel de la branche du tourisme régional, ainsi que dans la mise en réseau des prestataires. Elles participent à développer les synergies nécessaires entre les différentes composantes de l'offre touristique à la fois publiques et privées.

Stratégie touristique Saint-Cergue 2030+

Dans le cadre du programme Tourisme de nature, la Région a accompagné la Commune de Saint-Cergue dans la mise en œuvre de la stratégie touristique Saint-Cergue 2030+. La démarche visait à identifier les investissements, mesures et actions à mettre en œuvre pour engager un développement touristique quatre saisons sur la station.

Rendue publique en novembre 2024, la stratégie identifie parmi ses mesures prioritaires le développement d'une offre d'hébergement, la création de nouvelles activités quatre saisons et la redéfinition de l'organisation et de la gouvernance de la station.

Octroi de soutiens

Au cours de l'année, différents soutiens financiers ont été octroyés dans le cadre du programme Tourisme de nature pour la réalisation de projets, pour un montant total de CHF 10'315. Les soutiens octroyés constituent des autorisations d'engagements maximales. Le versement de ces montants est effectué en fonction de la réalisation des projets soutenus et de leur montant définitif. Ils ne peuvent être directement comparés aux documents comptables, qui retracent les montants effectivement versés.

Soutiens Tourisme de nature accordés en 2025 (CHF)		
Commune de Saint-Cergue	Acquisition d'un nouveau système de damage pour les activités nordiques	1840
Commune de Saint-George	Aménagement de sanitaires sur le site d'escalade du rocher de la Baume	1750
Commune de Saint-Cergue	Création d'un parcours de disc golf	3725
Communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod, Marchissy et Saint-George	Réalisation d'un sentier des patrimoines - participation complémentaire	3000
Total		10'315

Développement d'itinéraires pédestres

Région de Nyon a poursuivi la coordination du projet de création d'un itinéraire didactique reliant les Communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod, Marchissy et Saint-George. Dénommé « Sentier des patrimoines », ce sentier thématique a pour but de valoriser le vaste patrimoine des communes concernées (naturel, historique, architectural, etc.)

L'année 2025 a par ailleurs vu la réalisation du « Sentier des trois villages » qui relie Le Vaud, Marchissy et Bassins. Les Communes de Le Vaud et Marchissy ont bénéficié pour ce projet d'un soutien de Région de Nyon dans le cadre du Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT). Enfin, la Région a également soutenu via le FRAT la rénovation de la Passerelle pédestre de l'Oujon à Genolier.



Vue depuis le Sentier des trois villages qui relie Le Vaud, Marchissy et Bassins.



La Passerelle pédestre de l'Oujon à Genolier a bénéficié d'un soutien via le Fonds régional d'aide au tourisme.

Elaboration d'un Masterplan VTT

Région de Nyon coordonne le suivi d'un mandat destiné à élaborer un Masterplan pour le VTT dans le Jura vaudois. Préparée en 2025, cette démarche est menée en partenariat avec le Parc Jura vaudois, qui est le maître d'ouvrage de l'étude, ainsi que l'ADNV, l'ARCAM et Vallée de Joux tourisme. La Région en assure le pilotage technique pour le compte des communes et partenaires. Il s'agit de définir une stratégie de développement coordonné des pistes VTT adaptées aux différentes pratiques et niveaux du public-cible.

Le Masterplan devra faciliter la légalisation et l'aménagement des tracés identifiés comme prioritaires. Les prestataires locaux pourront ainsi y voir plus clair sur l'avenir du VTT dans le Jura et adapter leur offre en conséquence (hôtellerie, restauration, transports, location, enseignement, etc.) (cf. Territoire).

Stratégie touristique quatre saisons du massif de la Dôle

A la suite du postulat déposé par M. Vincent Moret et consorts le 30 octobre 2024, Région de Nyon a lancé en 2025 un mandat d'étude afin d'élaborer une stratégie pour le développement d'un tourisme quatre saisons sur le massif de la Dôle. Il s'agit pour la Région et ses partenaires d'établir des orientations et un programme d'actions claires, pour poursuivre la restructuration des installations de ski alpin et développer de nouvelles activités basées notamment sur le tourisme pédestre et à vélo, la découverte du patrimoine et l'éducation à l'environnement. Le mandat prévoit l'analyse de la situation actuelle du massif, l'élaboration d'une stratégie de diversification des activités touristiques et la définition des actions et mesures à mettre en œuvre.



Le massif de la Dôle fait l'objet d'une étude pour une stratégie touristique quatre saisons.

Mobilité touristique

En 2025, Région de Nyon a poursuivi la diffusion et le développement de la carte Explore, en collaboration avec Nyon Région Tourisme. Cette carte d'hôte propose la gratuité dans les bus et les trains en 2^e classe dans le tout le district, pour les personnes qui passent au moins une nuit dans un hébergement touristique situé dans l'une des communes adhérentes au FRAT.

La carte Explore est mise en œuvre via le système Easy Checkin dans un format dématérialisé et disponible en trois langues. Elle encourage les visiteuses et visiteurs à découvrir la région tout en réduisant l'impact environnemental de leurs déplacements. Grâce à cette carte, les touristes bénéficient également de rabais et offres exclusives auprès de prestataires de loisirs.

En 2025, le lien pour obtenir la carte Explore a été généré lors de 58'778 réservations (représentant 213'524 nuitées). Au cours de l'année, 14'597 cartes Explore ont été émises par ce biais.

→ carte-explore.ch

Tourisme culturel

Région de Nyon a préparé en 2025 le lancement de deux mandats destinés, pour le premier, à évaluer les retombées économiques générées par les principales institutions culturelles de la région et, pour le second, à mesurer leur impact sur le plan médiatique. Ces deux études sont financées via le Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT) pour un montant de CHF 69'140 (préavis 61-2025).

Taxe de séjour

L'année 2025 a permis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier du nouveau règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires, adopté par 46 communes du district. L'évolution de ce règlement permet de préciser et de simplifier sa mise en œuvre, ajuster les montants réglementaires et assurer dans la durée le développement et le financement du tourisme régional.

La principale évolution concerne le montant de la taxe de séjour qui a été actualisé en fonction de chaque type d'hébergement. Le règlement précise les catégories d'hébergement concernées ainsi que les différentes exonérations possibles (par ex. enfants de moins de 16 ans). Concernant la taxe sur les résidences secondaires, celle-ci fait désormais l'objet d'une taxation automatique par les communes : tout propriétaire de résidence secondaire doit s'acquitter d'une taxe forfaitaire due par objet immobilier en fonction de sa surface. Une autre évolution importante concerne la taxation des nuitées réalisées dans les logements Airbnb dans le cadre d'une convention passée avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Pour accompagner cette entrée en vigueur du nouveau règlement, une brochure explicative a été élaborée.

Conformément à ce nouveau règlement, Région de Nyon a géré en 2025 les recettes issues de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires. Au cours de l'année 2025, elle a enregistré au total CHF 1'846'496 de recettes. Elle a comptabilisé CHF 1'576'762, dont une part a été reversée à l'office du tourisme (NRT) qui a reçu 697'656 et un montant de CHF 869'106 a alimenté le Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT). CHF 10'000 ont été alloués à la Région pour la gestion de la taxe, selon dispositions du règlement.

→ regiondenyon.ch/reglement-taxe-sejour

Dépliant « Nouveau règlement de la taxe de séjour »



Pour accompagner l'entrée en vigueur du nouveau règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires, une brochure explicative a été élaborée en collaboration avec le service Communication et marketing.



Fonds régional d'aide au tourisme

L'année 2025 a permis la révision du règlement du Fonds régional d'équipement touristique (FRET), devenu à cette occasion Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT). Cette évolution permet de mieux prendre en compte la diversité des projets et des activités dans le secteur touristique. Dans le cadre du FRAT, Région de Nyon a accordé en 2025 différents soutiens.

Les soutiens octroyés constituent des autorisations d'engagements maximales. Le versement de ces montants est effectué en fonction de la réalisation des projets soutenus et de leur montant définitif. Ils ne peuvent être directement comparés aux documents comptables, qui retracent les montants effectivement versés.

En complément des objets décrits dans le tableau ci-contre, la Région soutient via le Fonds régional d'aide au tourisme plusieurs institutions culturelles dans le cadre de conventions : l'Usine à Gaz, Visions du Réel, le Casino Théâtre de Rolle et le far° festival des arts vivants (cf. Culture).

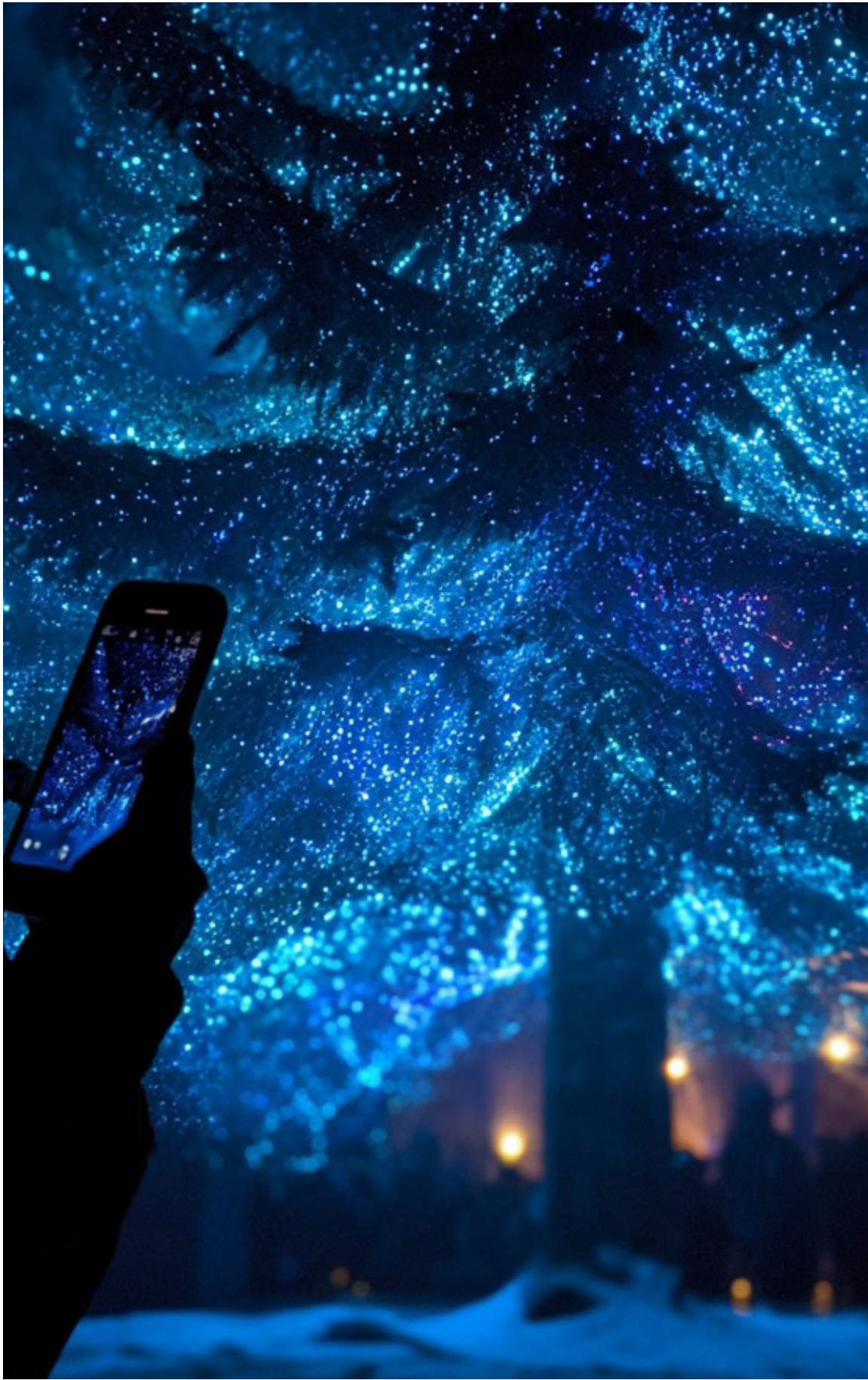
Fonds tiers

En 2025, Région de Nyon a recherché différents fonds tiers pour la mise en œuvre de la politique touristique régionale et les projets associés. Elle a effectué plusieurs demandes d'aide permettant ainsi d'obtenir des soutiens financiers (attribués à Région de Nyon ou à ses partenaires) dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) du Canton de Vaud, de la Nouvelle politique régionale (NPR) de la Confédération et du Fonds de projets chemins de randonnée pédestre de Suisse Rando. Au total, ces fonds tiers ont représenté en 2025 environ CHF 230'000.

Nouveaux soutiens FRAT accordés en 2025 dans l'ordre d'octroi (CHF), hors conventions culturelles		
Région de Nyon	Elaboration d'un Masterplan VTT pour le Jura vaudois - participation de Région de Nyon	10'000
Région de Nyon	Etude d'élaboration d'une stratégie touristique quatre saisons pour le massif de la Dôle	115'234
Commune de Saint-Cergue	Création d'un parcours de disc golf	3725
Commune de Saint-George	Aménagement de sanitaires sur le site d'escalade du Rocher de la Baume	1750
Commune de Saint-Cergue	Organisation d'une étape du Tour du pays de Vaud	10'000*
Société de sauvetage de Nyon	Organisation de la Fête internationale de sauvetage du lac 2025	12'000**
Commune de Genolier	Rénovation de la Passerelle de l'Oujon à Genolier	4500
Commune de Saint-Cergue	Acquisition d'un nouveau système de damage pour les activités nordiques	2800
Association des amis du sentier des Huguenots	Installation de bornes d'information le long du sentier des Huguenots	1500
Commune de Saint-Cergue	Maintenance lourde de la dameuse du centre nordique Saint-Cergue – La Cure – La Givrine	3500
Commune de Saint-Cergue	Installation d'un parcours lumineux nocturne	15'242
Région de Nyon	Etude pour l'évaluation des retombées économiques et médiatiques de la culture	69'140
Association du Triathlon de Nyon	Championnats du monde universitaires de Triathlon	20'000
Usine à Gaz	Accessibilité des événements culturels pour les personnes en situation de handicap	6250
Commune de Coppet	Installation d'un parcours de découverte historique du Bourg de Coppet	8000
Région de Nyon	Carte Explore - Frais fixes 2025	40'000
Région de Nyon	Carte Explore - Frais variables 2025	264'173
Association Divines	Organisation du Salon Divines 2025 à Rolle	10'000**
Total		597'814

* Soutiens accordés sous la forme de garanties de couverture de déficit

** Dont une partie en garantie de couverture de déficit



Région de Nyon a soutenu via le Fonds régional d'aide au tourisme la mise en place d'un parcours lumineux nocturne à Saint-Cergue.



Référente au Comité de direction

Valérie Jeanrenaud

Responsable politique de la Culture et du Sport

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Cintia Stucker

Missions pour la culture

Soutenir des projets dans divers domaines de la culture pour contribuer au dynamisme artistique et à la vie culturelle dans le district.

vante, permettant une meilleure planification budgétaire et une prévisibilité accrue pour les institutions, renforçant ainsi la cohérence de la répartition des moyens.

Prix artistique

Chaque année, Région de Nyon remet le Prix artistique, tour à tour dans le domaine de la musique, des arts visuels et des arts de la scène. L'appel à candidatures ainsi que la cérémonie de remise des prix sont organisés conjointement avec la Ville de Nyon. En 2025, le Prix artistique de Région de Nyon, consacré à la musique, a été remis à Raphaël Belfiore, compositeur ayant grandi à Givrins. La cérémonie a eu lieu en novembre au Théâtre de Grand-Champ à Gland.

Politique culturelle

La nouvelle politique culturelle, entrée en vigueur en mai 2025, recentre l'action de Région de Nyon autour de trois enjeux prioritaires : le maintien de l'écosystème culturel, le développement de l'accessibilité et l'équilibre des activités sur l'ensemble du territoire.

Elle se décline en trois axes complémentaires : le soutien à la diversité artistique et à la création, la promotion d'une offre inclusive et accessible à tous les publics et la valorisation du patrimoine, en lien notamment avec les dispositifs de soutien touristique (FRAT).

Ces orientations constituent désormais le cadre dans lequel s'inscrivent l'évaluation des projets, l'attribution des soutiens et l'accompagnement des structures, tout en permettant à la Région de soutenir ou d'encadrer des projets structurants sur l'ensemble du district.

Les modalités d'octroi et les critères d'attribution ont été adaptés. La procédure des soutiens réguliers a été révisée avec un calendrier unique de dépôt au 31 mai pour l'année sui-



Le Prix artistique 2025 a été remis par Valérie Jeanrenaud, responsable politique de la Culture, à Raphaël Belfiore.

Soutien à la création et à la vie culturelle

Soutiens réguliers

Le montant alloué aux soutiens réguliers en 2025 était de CHF 95'000 dont CHF 10'000 ont été remis au lauréat du Prix artistique. Sur les 13 soutiens prévus, 11 ont été attribués.

Musique

- La Parenthèse, salle de concert, à Nyon
- Poprock, festival de musiques actuelles, à Gilly
- Jval Openair, festival de musiques actuelles, à Begnins
- Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon
- Jazz au Peuple, festival de jazz, à Nyon
- Les Variations musicales, festival de musique classique à Tannay
- Festival littéraire Les Intimes et concert classique de la Pleine Lune, à Nyon, Givrins et une représentation hors région

A la suite du changement de procédure pour l'attribution des soutiens réguliers, le soutien aux Hivernales (qui se déroule en février) est désormais versé l'année durant laquelle a lieu le festival plutôt que l'année précédente, reportant le versement 2025 à 2026.

Arts visuels et plastiques

- Association Focale, Galerie de photographie, à Nyon
- Espace Eeeeh !, espace d'art, à Nyon
- Editions Ripopée, maison d'édition de livres d'artistes, à Nyon

Arts vivants

- Théâtre de Grand-Champ, à Gland



Vue d'exposition de « Nous sommes les rêveurs » de Sandra Piretti, Focale 2025.

Soutiens ponctuels

Région de Nyon a reçu 61 demandes de soutiens culturels ponctuels durant l'année 2025. Elle a attribué un montant total de CHF 70'000 aux 35 projets retenus. Les chiffres sont en augmentation par rapport à l'année 2024, au cours de laquelle 30 projets sur 46 déposés avaient été soutenus pour un montant de CHF 60'000.

Musique

- Fête de la Musique, Association Fête de la Musique, à Nyon
- Festival Castellive, Association Castellive, à Duillier
- Soirées musicales, Association musicale Alfred Cortot, à Nyon
- Série de concerts, Orchestre Da Capo, à Nyon, Rolle, Genève et en France
- Production 45 tours « Hummingbird » et tournée, Association Kind&Kinky Zoo, à Gland, en Suisse et en Chine
- Production album Sogni/Rêves, Gianluigi Bocelli, de Saint-George
- Saison de concerts, Association Kinch, à Nyon, Genève et Lausanne
- Neuvième saison de l'association Orgue en Jeux, à Gland, Vich et Begnins
- Concert anniversaire, Association Trait d'Unyon, à Nyon
- Production d'un album de Hold, Daniel Roelli d'Arzier-Le Muids
- Production d'un album de WolfGang, de Nyon
- Production d'un album de Maro Alto, In a Hurry Records, de Nyon
- Production EP et tournée, Windshelter, à Nyon, Suisse, France
- Production d'un album de Lily of the Valley, Association Nalidj, de Nyon
- Représentation « The other side of my head », Raphael Belfiore, à Nyon



Louis Jucker et Ripopée, Caves du Manoir le 12 mai 2025.

Arts vivants

- « Shrek, la comédie musicale », Collectif Rythmes en Scène, à Nyon
- « Aliose chante Le Forestier », Les amis d'Aliose, à Gland et ailleurs
- « Brocéliande » Rupille 7, à Gland, en France et Belgique
- « L'art de la Comédie », Compagnie d'un instant, à Rolle
- Reprise de « Sorcière - Le musical », Les Amis d'Aliose, à Gland et tournée
- Saison 2025-2026, Association l'Elastique Citrique, à Nyon
- « Nos vies à travers Piazzola et Brel », Ensemble Ad Libitum, à Gland et ailleurs
- « Le Cabaret des affaires urgentes », Association le Tandem, à Nyon et Lausanne

Arts visuels et plastiques

- « Flashforward » de Nathan Tosoni, Panoramic Now Productions, à Nyon
- Journée des arts, Association DAP, à Nyon
- Musée de l'absurde, Association Paroxysme de l'absurde, à Nyon
- « Nyon mon amour », Association Immerse Design, de Genève

Littérature

- 3 publications, Radôme Bleu, de Nyon
- Salon de l'édition indépendante, Editions askip, à Nyon

Pluridisciplinaire

- Festival de la Harpe, Association du festival de la Harpe, à Rolle
- Festival du Film d'archéologie, Association FIFAN, à Nyon
- « Le Bureau des questions importantes », Association Le Bureau des questions importantes, à Nyon
- « La Machine à écouter le lac », Pipistrelle Machine, à Nyon
- « MUD - a chromatic research », Collectif and then, à Nyon
- Saison culturelle 2025-2026, La Soliderie, à Nyon



Les lauréates et le lauréat des Prix artistiques 2025 de Région de Nyon et de la Ville de Nyon, avec les responsables politiques de la culture Valérie Jeanrenaud (Région de Nyon), Alexandre Démétriadès (Ville de Nyon), et Isabelle Monney (Ville de Gland)

Conventions pluriannuelles

La Région a signé en 2025 une nouvelle convention quadriennale la liant à l'Usine à Gaz, conjointement avec la Ville de Nyon et le Canton de Vaud. L'apport de la Région pour les années 2025-2028 s'élève à CHF 410'000 dont CHF 120'000 via le Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT), conformément au préavis 45-2024 adopté par le Conseil intercommunal en décembre 2024.

En décembre 2025, les membres du Conseil intercommunal ont adopté le préavis 58-2025, validant le renouvellement du soutien de Région de Nyon au Casino Théâtre de Rolle, à hauteur de CHF 280'000 pour la période 2026-2029, complétant les montants engagés par la Commune de Rolle et par le Canton de Vaud.

Les quatre institutions culturelles du district liées par voie de convention à Région de Nyon sont les suivantes :

- Casino Théâtre de Rolle : convention quadriennale quadripartite (Association du Casino-Théâtre de Rolle, Commune de Rolle, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2022-2025
- far° festival des arts vivants : convention quadriennale quadripartite (Fondation far°, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2023-2026
- Visions du Réel : convention quadriennale quadripartite (Fondation Visions du Réel, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2024-2027
- Usine à Gaz : convention quadriennale quadripartite (Association de l'Usine à Gaz, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2025-2028

→ regiondenyon.ch/culture



Spectacle extérieur proposé dans le cadre de la Fête de la danse 2025 par le Casino Théâtre de Rolle.



Référente au Comité de direction

Valérie Jeanrenaud

Responsable politique de la Culture et du Sport

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Hervé Gantner

Missions pour le sport

Soutenir les athlètes et manifestations des communes membres et encourager la pratique du sport pour tous les publics.

Politique sportive régionale

L'année 2025 constitue une étape importante pour le sport régional avec l'aboutissement de la nouvelle politique sportive régionale dont les 4 axes stratégiques sont désormais clairement définis :

- Sport d'élite
- Manifestations
- Infrastructures
- Sport santé pour toutes et tous

De nouvelles directives ont été établies pour chacun de ces axes, avec un changement important pour les soutiens aux sportives et sportifs d'élite : la prise en compte de la Swiss Olympic Card comme élément déterminant pour l'obtention d'un soutien.

De plus, une convention de soutien quadriennale est désormais formalisée entre Région de Nyon et la manifestation sportive locale la plus importante, le Triathlon de Nyon.

Soutiens

Le nombre de demandes de soutien financier a une nouvelle fois augmenté de manière significative avec un total de 40 dossiers reçus en 2025 contre 25 en 2024. Parmi ces demandes, Région de Nyon a accordé 31 soutiens, 24 à de jeunes sportives et sportifs d'élite et 7 à des manifestations régionales.

Les sportives et sportifs d'élite ont bénéficié de soutiens d'un montant total de CHF 36'500 :

- Nathan Mury, cyclisme, Burtigny
- Livio Riboni, basketball, Coppet
- Lili et Viktoria Benko, gymnastique, Crans
- Malika Gobet, natation, Crans
- Magali Bron, natation synchronisée, Crassier
- Marlon Daengeli, tennis, Dully

Dépliant « Politique sportive régionale »

Pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle politique sportive, une brochure informative a été réalisée en collaboration avec le service Communication et marketing.



- Maxim Buchel, hockey-sur-glace, Eysins
- Jeremy Patrik, skicross, Genolier
- Tom Sermondade, cyclisme, Gingins
- Mickaël Matthey, lutte suisse, Gingins
- Jessica Boutin, pole sport, Givrins
- Amélie Gorka, triathlon, Givrins
- Noa Henny, tennis, Gland
- Anna Violon, ski alpin, Gland
- Loïc Bron, ski, Le Vaud
- Lana Guyot, golf, Le Vaud
- Maximilian Nürnberger, natation, Mont-sur-Rolle
- Mélody Veillard, judo, Nyon
- Thomas Beauvir, triathlon, Nyon
- Isla Preston Rico, karaté, Nyon
- Lara Emilie Wieser, courses d'obstacles, St-Cergue
- Theo Bruhin, wingfoil, Trélex
- Florent Müller, cyclisme, Vich

Au total, sept manifestations ont été soutenues par la Région durant l'exercice écoulé, pour un montant total de CHF 27'500 :

- The Palafitte Challenge, stand up paddle, Nyon, 2025
- Triathlon de Nyon, triathlon, Nyon 2025
- Gland Spring Run, course à pied, Gland 2025
- Open de Twirling sport, gymnastique, Nyon, 2025
- Concours hippique de Signy, hippisme, Signy, 2025
- Tour du Pays de Vaud, course à pied, Nyon, 2025
- Crassier la course, course à pied, Crassier, 2025

Le montant total de ces soutiens aux activités sportives s'élève à CHF 64'000 en 2025. Par ailleurs, la décision d'octroyer un soutien de CHF 25'000 à la Commune de Saint-Cergue pour une couverture de déficit de son domaine skiable a été actée. Le versement de ce montant interviendra sur le prochain exercice comptable.

→ regiondenyon.ch/soutiens-sport



Six prix ont été remis lors des Mérites sportifs régionaux 2025, organisés par Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

Mérites sportifs régionaux

La cérémonie de remise des Mérites sportifs régionaux 2025, organisée conjointement avec la Ville de Nyon et la Ville de Gland, s'est déroulée le 26 mars à l'Usine à gaz, à Nyon. Au total, six prix ont été remis, pour un montant total de CHF 10'500 dont un tiers financé par Région de Nyon. Cela a permis de mettre en lumière les personnalités qui contribuent à la dynamique sportive du district et au rayonnement de leur discipline :

- Sportive de l'année : Sofya Yokoyama, Escalade sportive, Rolle
- Sportif de l'année : Lorick Buclin, Trail, Bassins
- Espoir féminin de l'année : Isla Preston Rico, Karaté, Nyon
- Espoir masculin de l'année : Sami Cottet, Triathlon, Luins
- Equipe de l'année : Nyon Basket Féminin (U16), Basketball, Nyon
- Personnalité sportive de l'année : Cyril Lin, Rugby, Nyon

→ regiondenyon.ch/merites-sportifs



Valérie Jeanrenaud, responsable politique du Sport, à la cérémonie de remise des Mérites sportifs 2025 à Nyon.



Le soutien au Triathlon de Nyon est conventionné depuis 2025.

Communication



Réfèrent au Comité de direction

Pierre-Alain Schmidt

Responsable politique de la Communication

Secrétariat > Communication et marketing

- ↳ Daniela Nagy
- ↳ Juliette Rabiller

Axes de la stratégie de communication

Accroître la notoriété, renforcer l'identité et l'image de marque, et favoriser l'engagement des différents publics.

Stratégie et documents internes

Dès le printemps 2025, divers outils de communication internes ont été revus, afin de mieux répondre aux pratiques actuelles. Des précisions ont notamment été apportées à la charte rédactionnelle au niveau de l'écriture égalitaire, ainsi que de l'usage de la marque « Région de Nyon » (suppression de l'article « la » dans sa forme entière). Ce travail s'est accompagné de la révision globale des modèles internes.

En deuxième partie d'année, les grands axes de la stratégie de communication institutionnelle ont été réunis dans un document-cadre interne, servant comme base pour l'établissement des objectifs annuels.

En complément, la charte graphique a été enrichie de couleurs complémentaires en lien avec les domaines d'activités, testées sur les nouveaux supports thématiques en seconde partie d'année.

Relations médias

Région de Nyon a diffusé 20 communiqués de presse en 2025. Avec son contact de référence pour les journalistes, la Région a reçu et traité 17 demandes de médias durant l'année. Au chapitre des retombées médiatiques, elle a répertorié 153 articles et sujets radio/TV la concernant en 2025.

Soutiens aux médias du district

La Région a consacré 60% de son budget publicité (contre 45% en 2024) à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux et leurs sites internet.

Internet

Sites web

Une bonne partie de l'année 2025 a été consacrée à la préparation de la refonte du site internet prévue au printemps 2026 (inventaire, cahier des charges, sélection du bureau mandataire).

La fréquentation du site regiondenyon.ch a diminué de -30% en 2025, après un nombre de visites record en 2024 dû aux actions en lien avec les 20 ans de la Région (+14% entre 2023 et 2025). Le nombre d'abonné-es de la newsletter régionale a légèrement baissé (-4%) pour atteindre 819.

La plateforme guichet-mobile.ch a bénéficié en milieu d'année d'une refonte sur le plan graphique et structurel, avec de nouvelles rubriques en deux langues pour les entreprises et pendulaires. Une carte indiquant les diverses zones d'intérêt renvoyant aux pages dédiées, ainsi qu'un assistant conversationnel (*chatbot*) ont également été mis en ligne. Cette mise à jour des contenus s'est étendue sur plusieurs semaines, freinant quelque peu l'activité sur la plateforme et engendrant une baisse de -13% des visites.

Le site tourismedenature.ch a totalisé 1811 visites pour 1423 utilisatrices et utilisateurs durant l'année, représentant une augmentation de ce dernier chiffre de +87%.

Réseaux sociaux

Région de Nyon a réalisé 493 publications sur Facebook, X, Instagram et LinkedIn en 2025 (-5%). La situation au 31 décembre traduit une progression générale du nombre d'abonné-es sur les différentes plateformes (+18%), avec une croissance plus importante sur Instagram (+20%) que sur les autres réseaux.

→ regiondenyon.ch/reseaux-sociaux

Fréquentation du site internet regiondenyon.ch

	Variation annuelle	2025	2024	2023
Visiteurs uniques	↘ -30%	43'686	62'449	38'231
Visites	↘ -25%	66'634	88'424	53'316
Pages vues	↘ -34%	119'115	179'367	141'493
Abonné-es e-mail	↘ -4%	819	857	856

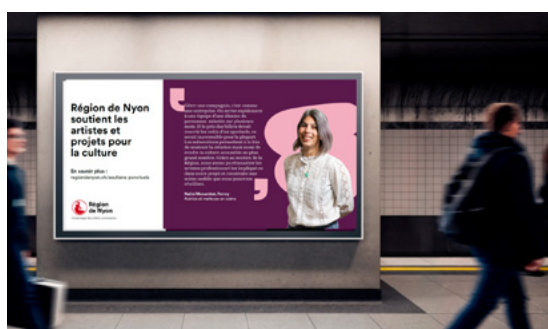
Personnes abonnées à Région de Nyon sur les réseaux sociaux

	Variation annuelle	2025	2024	2023
Facebook	↗ +5%	3180	3021	2913
X	↔ 0%	578	577	589
Instagram	↗ +20%	3536	2935	2648
LinkedIn	↗ +18%	2358	2003	1549

Campagnes et production

D'octobre à novembre 2025, la campagne « La Région vous soutient dans vos projets » a été déployée par divers biais : vitrine de la Grand-Rue 24, affichage F12 dans plusieurs communes, page internet, réseaux sociaux, annonces presse et digitales. Ces actions ont totalisé plus de 800'000 vues.

Dans les différentes thématiques, la Région a mené 14 campagnes ponctuelles, afin de promouvoir ses activités. Parmi celles-ci, elle a notamment testé en fin d'année un nouveau format avec une série de publications autour des projets financés via le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).



Modélisation des affiches F12 de la campagne soutiens en gare.

Audiovisuel

La production audiovisuelle de la Région a totalisé 6 vidéos en 2025, dont la diffusion a eu lieu sur le site web et les réseaux sociaux de l'association. Parmi les réalisations, une animation a été élaborée pour accompagner le rapport annuel 2025 publié en mai. En automne, 4 capsules ont été produites dans le cadre de la campagne institutionnelle autour des soutiens, avec des portraits de bénéficiaires.

En fin d'année, une animation a été réalisée dans le cadre du changement d'horaire du 14 décembre, présentant de manière visuelle les modifications en lien avec chaque ligne de transport public régionale (cf. Marketing thématique).

Publications imprimées

Durant l'année 2025, la Région a produit 43 supports imprimés différents (brochures, dépliants, flyers, diplômes, affiches, bâches et panneaux), toutes thématiques confondues. La quasi-totalité des travaux de design et mise en page sont réalisés à l'interne.

Une nouvelle version de la pochette « kit pour les nouveaux habitants » a été conçue en fin d'année, afin de permettre aux communes membres de remettre à leur citoyennes et citoyens des informations et offres utiles en lien avec les activités de la Région.

Les supports thématiques tels que brochures ou dépliants sont mis en évidence dans les sections dédiées du présent rapport.

Information à disposition des communes

Supports imprimés et digitaux

Tout au long de l'année, Région de Nyon met à disposition de ses communes membres des supports imprimés et digitaux en lien avec les différents domaines d'activités et les campagnes menées. Ces informations peuvent ainsi être relayées à la population via tout-ménage, bulletin ou journal communal, pilier public ou encore le site web. Le service Communication et marketing veille à informer régulièrement les greffes des actions en cours, leur permettant de passer commande pour le nombre de supports souhaités et faire part de leurs besoins spécifiques.

Communication avec les communes membres

Chaque année, deux séances sont organisées au printemps et à l'automne par le service Communication et marketing, permettant aux communes d'être informées des actions en cours et à venir pour la population (cf. Marketing). Au-delà de ces contacts, les spécialistes de chaque domaine d'activité au Secrétariat et le service Communication et marketing entretiennent des échanges réguliers avec les techniciennes et les greffes des communes via e-mail et au sein des divers groupes de travail.



Le graphisme des pochettes pour les nouveaux habitants a été revu.

Marketing thématique

Les actions marketing à destination de la population ont principalement pour objectif d'inciter au report modal en mobilité. Ces mesures étaient financées pour 2025 par le préavis 33-2023 (2024-2026). Durant l'année, la Région a poursuivi la promotion des déplacements en transports publics et à vélo. Elle a déployé ses actions-phares et développé de nouvelles mesures pour la population et les visiteur·euses, en concertation avec les compagnies de transport (CFF, CarPostal, TPN, NStCM et CGN) et les partenaires institutionnels.

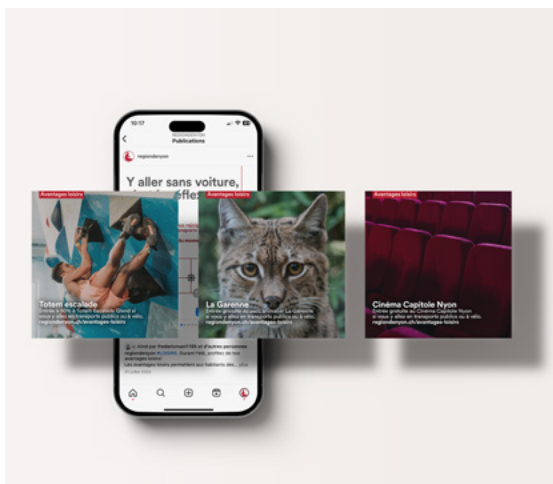
Mesures incitatives

Avantages loisirs

Par le biais de ses « avantages loisirs » régulièrement renouvelés, Région de Nyon a pu récompenser la population optant pour les transports en commun et le vélo à la place de la voiture. Elle a collaboré avec 8 institutions culturelles et de loisirs, générant 605 bons commandés par la population, dont 273 ont été utilisés aux guichets des partenaires, soit un taux d'utilisation de 45% (contre 57% en 2024 et 52% en 2023). Cette baisse du taux d'utilisation peut s'expliquer par le fait que la Région a remplacé cette année certaines offres « entrée gratuite » par des rabais. Plusieurs des offres sont renouvelées chaque année et 5 offres sont disponibles tout au long de l'année. Au maximum 6 offres simultanées étaient proposées sur le site internet de la Région.

Une newsletter en lien avec les avantages loisirs a été diffusée à deux reprises (printemps/automne), totalisant 773 vues pour 2025.

→ regiondenyon.ch/avantages-loisirs



Les avantages loisirs font régulièrement l'objet de communications sur les réseaux sociaux de la Région.

Promotion du vélo

En 2025, Région de Nyon a participé à la promotion du Challenge Geovelo du Grand Genève qui s'est tenu durant tout le mois de mai. Les participantes et participants étaient invités à pédaler le plus grand nombre de jours durant la période pour gagner des points et tenter de remporter l'un des 10 lots mis au concours. L'édition 2025 a enregistré un record depuis la création de Geovelo en 2019, avec 1972 participations, 17'438 trajets et 176'878 kilomètres parcourus.

En complément, la carte papier des itinéraires vélo du Grand Genève a été rééditée à 15'000 exemplaires et distribuées à la population via les communes et les offices du tourisme, ainsi qu'aux pendulaires via les entreprises.

→ geovelo.app

Actions découverte

Région de Nyon a réitéré en 2025 son action demi-tarif découverte menée entre 2018 et 2024 (avec une pause en 2020) en y associant une offre d'AG découverte. L'abonnement demi-tarif découverte était valable deux mois au prix de CHF 33 pour les adultes et de CHF 19 pour les jeunes jusqu'à 25 ans, alors que l'offre AG à l'essai était quant à elle valable un mois et disponible au prix de CHF 355 pour les adultes et CHF 260 pour les jeunes.

Entre mi-septembre et fin octobre, 93 personnes ont acheté ce produit (dont 87 l'abo demi-tarif) et 22 ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cela représente un taux de conversion de 24%.

Depuis le lancement de cette offre en 2018, ce sont au total 1474 bénéficiaires qui ont pu profiter de l'action découverte et au total 384 personnes qui ont opté ensuite pour un abonnement annuel.

L'évolution des résultats nous démontre toutefois un essoufflement de l'intérêt de la part du grand public, c'est pourquoi des discussions sont en cours avec les opérateurs de transport pour mettre en place une nouvelle offre incitative permettant de tester les transports publics.

→ regiondenyon.ch/abo-decouverte



Flyers pour les abonnements découverte.

Mesures informatives

Changement d'horaire 2026

Comme l'année précédente, la Région a proposé une page spéciale sur son site précisant les principales adaptations en lien avec le réseau de transport public régional et proposant des animations pour chaque ligne. Ce contenu a été préparé en concertation avec les transporteurs et le Canton de Vaud, afin de soutenir les communes et entreprises à l'échelle régionale.

→ regiondenyon.ch/horaire2026

Parallèlement, la Région a produit une nouvelle édition du plan des réseaux de transports publics, pour les 44 communes alimentant son fonds mobilité et pour les partenaires (transporteurs, offices du tourisme, lieux culturels et de loisirs).

→ regiondenyon.ch/plan-des-reseaux

Guichet Mobile

Le Guichet Mobile est un service de conseils géré par l'association de communes et destiné aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises participant au programme de développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE) (cf. Economie). Les prestations proposées sont tournées autour de la promotion de la multimodalité auprès des pendulaires.

Dynamisation du site web

Le Comité de direction a validé en 2025 l'intégration de la majorité des fonctionnalités de l'application Guichet Mobile au site éponyme et l'arrêt de celle-ci, constatant une évolution trop faible du nombre d'utilisatrices et utilisateurs au regard des coûts de licence et de maintenance (744 inscriptions au 1^{er} janvier 2025).

La mise en ligne de la plateforme web ainsi dynamisée tant au niveau de la structure que du contenu est intervenue avant l'été. Cette refonte a notamment permis la création de rubriques par public-cible (entreprises, pendulaires), d'une carte des zones d'intérêt, l'intégration de nombreux liens utiles, ainsi qu'un agent virtuel pour conseiller les pendulaires.

Dû au travail de refonte, les actualités sur le site guichet-mobile.ch ont pour la majorité été publiées en deuxième partie d'année, pour un total de 12 sujets diffusés (10 en 2024).

En parallèle, les collaboratrices et collaborateurs des entreprises peuvent désormais

s'inscrire sur le site à une nouvelle newsletter « focus » du Guichet Mobile, éditée pour la première fois en septembre 2025 et proposant deux fois par an un sujet de fond et une offre spéciale réservée aux inscrit-es. Au 31 décembre, 366 personnes y étaient abonnées.

Durant l'année, au total 30 e-mailings contenant des informations et offres du Guichet Mobile ont également été relayés aux pendulaires via les répondant-es mobilité des 6 zones d'intérêt. Par ailleurs, plusieurs stands se sont tenus à Terre Bonne Eysins et à l'A-One à Rolle.
→ guichet-mobile.ch

Coordination des actions

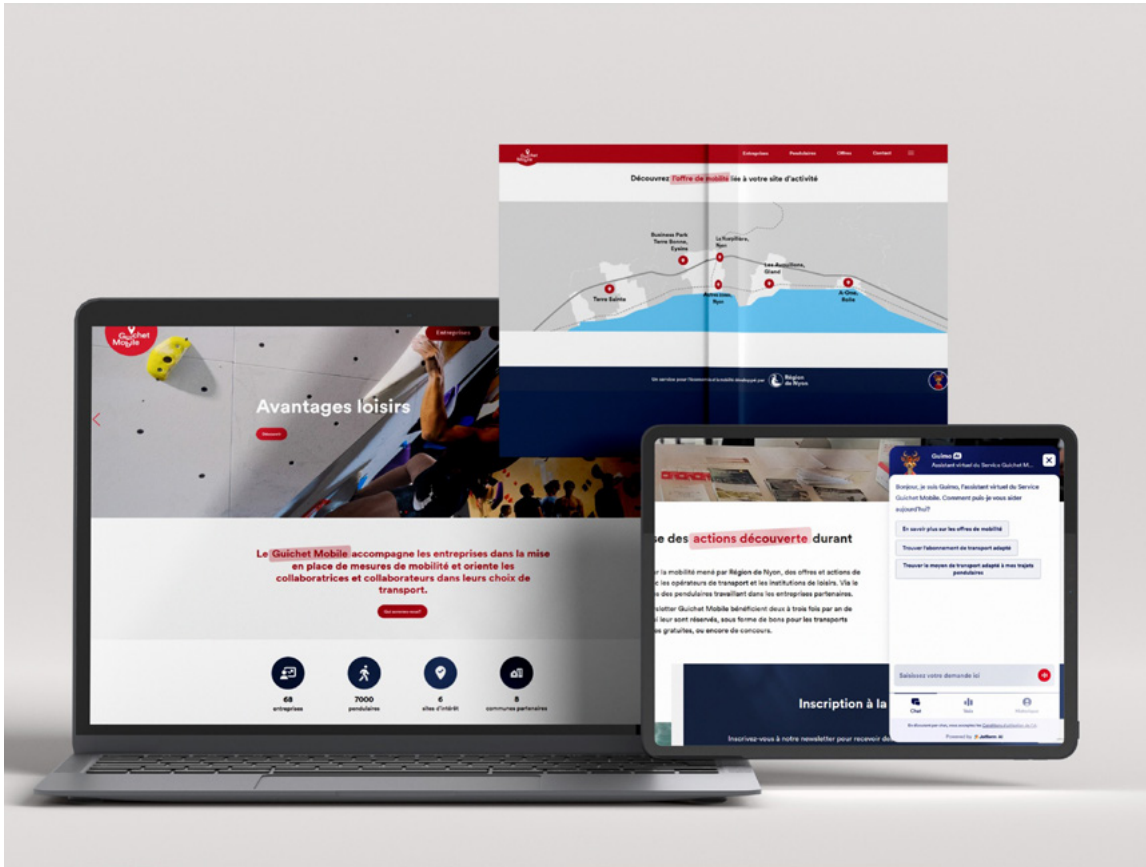
Les échanges autour des mesures de promotion de la mobilité se sont poursuivis en 2025 donnant lieu à deux séances au printemps et une en automne avec les communes membres. Par ailleurs, trois séances ont également été organisées avec les partenaires de transport. Ces rencontres permettent de dresser le bilan des mesures informatives et incitatives, d'assurer le suivi des actions courantes et d'explorer de nouvelles pistes et idées.



Stand du Guichet Mobile à The Kitchen, Terre Bonne en décembre 2025.



Séance avec les communes autour des actions de marketing pour la mobilité destinées à la population et aux pendulaires.



Le site web guichet-mobile.ch a bénéficié d'une refonte complète.

Finances



Réfèrent au Comité de direction

Paul Ménard

Responsable politique des Finances

Secrétariat > Administration et finances

Boris Mury, secrétaire général

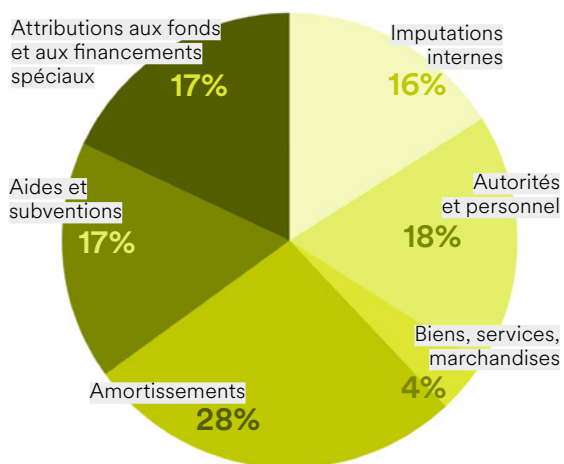
↳ Corinne Sideri



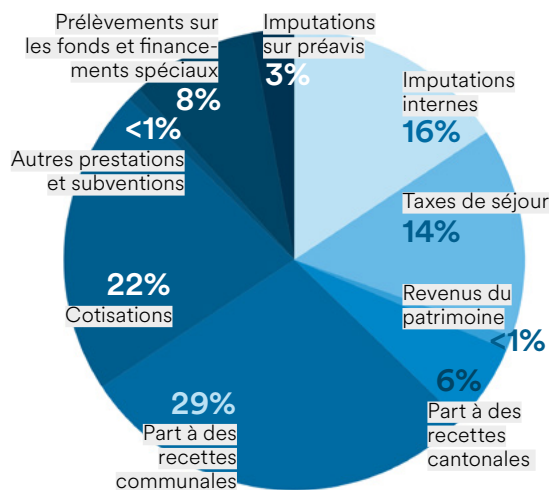
Voici un extrait de quelques données relatives aux comptes 2025, sous forme de quatre graphiques. Cette matière fait chaque année l'objet d'un préavis spécifique du Comité de direction au Conseil intercommunal, de même que le budget soumis à validation en amont de chaque exercice annuel. Les préavis et leurs annexes sont disponibles en ligne.

→ regiondenyon.ch/preavis

Répartition des charges

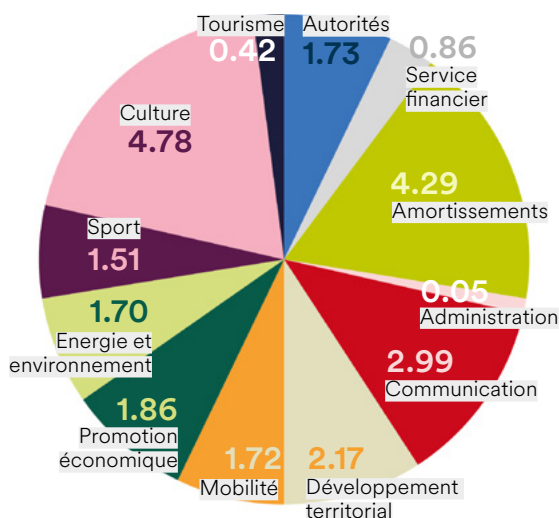


Répartition des produits

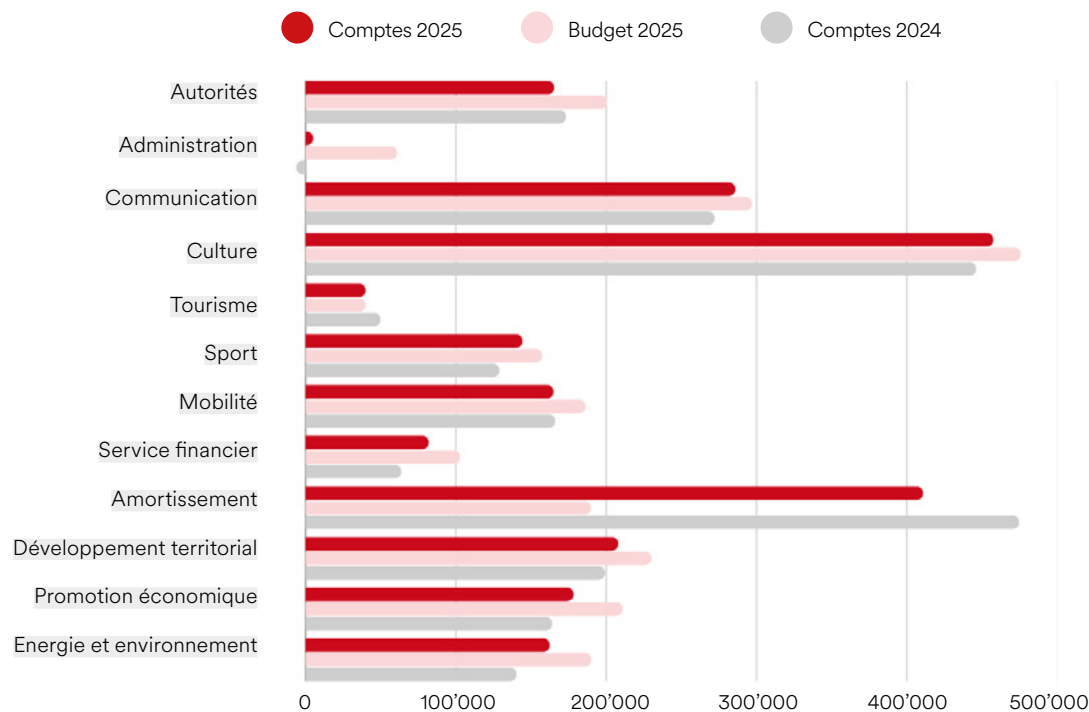


Charges par habitant·e et par thématique (CHF)

Le graphique ci-contre représente la part par habitant·e des différentes thématiques non-couvertes par des fonds dédiés. Chaque montant dans ce tableau représente le coût réel par habitant·e pour le domaine donné. Pour illustrer ce graphique on peut voir, par exemple, que le coût lié à l'énergie et à l'environnement est de CHF 1.70 par personne. La différence entre le montant de la cotisation, soit CHF 25, et la somme des coûts par habitant·e et par thématique, soit CHF 24.09, représente le résultat excédentaire de l'exercice.



Comparaison des charges



Annexes

Préavis approuvés en 2025

- Préavis 47-2025 Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
- Préavis 48-2025-FRM Demande de crédit de CHF 221'511 TTC pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2025
- Préavis 49-2025 Financement de la carte Explore par le Fonds régional d'aide au tourisme (2025-2027)
- Préavis 50-2025 Approbation du projet d'agglomération de 5^e génération du Grand Genève
- Préavis 51-2025 Comptes 2024
- Préavis 52-2025 Règlement du Fonds régional d'aide au tourisme
- Préavis 53-2025-DISREN Demande de crédit de CHF 253'188 pour la 2^e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Nyon
- Préavis 54-2025-DISREN Demande de crédit de CHF 33'664 pour l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus à La Rippe
- Préavis 55-2025 Réponse au postulat Moret et consorts du 21 octobre 2024 et financement par le FRAT d'une étude de stratégie touristique quatre saisons pour le Massif de la Dôle
- Préavis 56-2025 Cotisations
- Préavis 57-2025 Budget 2026
- Préavis 58-2025 Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités du Casino-Théâtre de Rolle durant la période 2026-2029
- Préavis 59-2025-FRM Demande de crédit de CHF 247'895 TTC pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2026
- Préavis 60-2025 Etude sur le renforcement des services de proximité dans les villages du nord du district
- Préavis 61-2025 Demande de crédit de CHF 69'140 pour l'évaluation des retombées économiques et médiatiques des événements culturels
- Préavis 62-2025 Adhésion de la Commune de Chésereux à Région de Nyon

Motions, postulats et interpellations

- Interpellation de Mario-Charles Pertusio du 10 décembre 2025 : Télé-Dôle / Bâtiment Le Lapin blanc à quand la fin des travaux

Préavis avec impact financier sur les comptes 2025

Le détail des montants en lien avec les objets ci-dessous se trouve dans l'annexe du préavis 65-2026 Comptes 2025. Tous les préavis listés sont à trouver dans la rubrique dédiée en ligne.

Préavis Région	Titre	Etat au 31.12.2025
Préavis 63-2016	Cofinancement du réseau agro-écologique Coeur de La Côte	Clôturé
Préavis 64-2016	Participation au Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura	Clôturé
Préavis 56-2020	Etude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon	Clôturé
Préavis 59-2020	Etablissement du système de gestion des zones d'activités (SGZA)	Clôturé
Préavis 63-2021	Acquisition d'un système de vote électronique pour le Conseil intercommunal	Clôturé
Préavis 10-2022	Programme régional de développement touristique de nature 2022-2027	Ouvert
Préavis 14-2022	Stratégie en matière de conservation des documents papier et électronique	Ouvert
Préavis 34-2024	Réalisation des études préparatoires au Projet d'agglomération 5	Ouvert
Préavis 36-2024	Renouvellement de la stratégie de développement régional 2025-2029	Clôturé
Préavis liés au fonds TP		
Préavis 60-2010	Réorganisation et financement des transports publics régionaux	Ouvert
Préavis 53-2020	Etude de réaménagement de la RC 19 sur le tronçon Fléchères-Moulin Veillet	Ouvert
Préavis 70-2021	Poursuite du financement des bus nocturnes pour 2022-2023	Clôturé
Préavis 05-2021	Accompagnement opérationnel du programme TP	Ouvert
Préavis 08-2021	Réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle	Ouvert
Préavis 35-2024	Etude de projet liée au réaménagement de la jonction autoroutière de Gland	Ouvert
Préavis liés au fonds régional pour la mobilité		
Préavis 33-2023-FRM	Promotion de la Mobilité	Ouvert
Préavis 39-2024-FRM	Expérimentation de navettes électriques et modulaires à Gland	Clôturé
Préavis 46-2024-FRM	Accompagnement opérationnel du nouveau fonds régional pour la mobilité	Ouvert
Préavis 48-2025-FRM	Financement de courses expérimentales sur la ligne 815	Clôturé
Préavis liés au DISREN		
Préavis 23-2017-DISREN	Réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex	Ouvert
Préavis 42-2019-DISREN	Soutien à la réalisation de la Maison des vins de la Côte	Clôturé
Préavis 49-2019-DISREN	Requalification de la RDU 1 ^{er} étape Eysins	Ouvert
Préavis 03-2021-DISREN	2 ^e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) à Coppet	Clôturé
Préavis 65-2021-DISREN	Réalisation de la deuxième phase d'aménagement du col de la Givrine	Clôturé
Préavis 67-2021-DISREN	Seconde phase du réseau agroécologique Coeur de la Côte	Ouvert
Préavis 68-2021-DISREN	Seconde phase du réseau agroécologique Nyon Région	Ouvert
Préavis 27-2023-DISREN	Troisième phase du réseau agroécologique ECO Terre Sainte	Ouvert
Préavis 42-2024-DISREN	Aménagement d'un nouvel arrêt de bus à Chavannes-de-Bogis	Clôturé
Préavis 43-2024-DISREN	Finalisation du bâtiment d'accueil et restructuration quatre saisons Télé-Dôle	Ouvert



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon. Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

